

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50. L'ont semestrier commencé se paie en entier. On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 7.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins. Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 14 FEVRIER 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME cette année un magnifique

PORTRAIT DE
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

10. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 :

20. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante :

30. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMI pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la honorable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception qui nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

AVIS IMPORTANT !

Bon nombre de nos abonnés, oubliant que M. Geo. E. Desbarats a laissé notre établissement il y a plus d'un an, continuent de lui adresser des lettres qui nous sont destinées. Cette erreur de leur part est cause de retards qui leur sont aussi préjudiciables qu'à nous. Nous prions donc ceux qui nous écrivent au sujet de *L'Opinion Publique*, du *Canadian Illustrated News*, du *Mechanics' Magazine* ou pour toute autre affaire, de vouloir bien adresser leurs lettres comme suit : "A la Compagnie Burland-Desbarats, Montréal."

SOMMAIRE

Pie IX, par A. B. Longpré.—Événements de 37-38 : Bataille de Saint-Eustache racontée par Félix Payriard.—Échos de la capitale.—Notre langue, par A. B. Longpré.—Impressions littéraires, par Saint-Julien.—A la veillée, par Fabien Vanasse.—Nos gravures : Le drame de Plevna ; Feuille de Dr H. Peltier.—L'armée française.—Une lettre de France.—Faits divers.—Variétés.—Poésies : Fleurs bétrées, par Aug. Ouryard ; Restons joyeux, par Benjamin Sulte.—Mira-mir.—Les femmes.—Le Miracle.—Mélanges.—Revue de la semaine.—La famine au Brésil.—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.—Le jeu de dames.

GRAVURES : Sa Sainteté Pie IX, décédé le 7 février 1878 ; Le drame de Plevna ; Feu Hector Peltier, M. D. Edinb., décédé dernièrement ; L'hon. A. G. Jones, le nouveau ministre de la milice ; Des voyageurs fatigués s'arrangeant pour la nuit.

PIE IX

La plupart de nos lecteurs ont déjà appris la mort du bon et saint pontife, arrivée à Rome, le 18 février courant, vers les quatre heures de l'après-midi. Né le 13 mai 1792, le Saint-Père fut entré dans sa 87e année au 13 mai prochain.

La pénible nouvelle nous est arrivée trop tard pour nous permettre de faire, dans ce numéro, la biographie d'un homme dont la vie fut mêlée à celle des principaux personnages et aux plus grands événements du 19e siècle.

Nous nous contentons pour aujourd'hui d'offrir son portrait aux abonnés de *L'Opinion Publique*, afin qu'ils conservent toujours sous leurs yeux l'image qu'ils ont déjà gravée dans le cœur.

Voici les dépêches télégraphiques qui résument ce douloureux événement :

Rome, 7 février.

L'état de Pie IX s'était tellement amélioré, qu'il a fait hier quelques pas dans sa chambre, et exerce lui-même probablement le fatal.

A quatre heures, ce matin, le mal s'aggravait.

A huit heures, commencement de suffocation. La plaie de la jambe s'était fermée, les humeurs ont produit l'engorgement de l'estomac.

Le pape tombe plusieurs fois en défaillance, mais la volonté lutte et la connaissance revient.

Les cardinaux Howard et Manning entourent le Saint-Père avec les dignitaires de l'Église. Le pape leur dit : " Cette fois, le mal l'emporte."

Les cardinaux étrangers sont convoqués par le télégraphe. Les issues du Vatican sont gardées.

La foule se presse dans les églises de Rome, implorant Dieu pour le Père commun.

Pie IX est entré dans son agonie.

La mort est attendue d'un instant à l'autre. Le pape est mort en disant : " Gardez bien l'Église que j'ai tant aimée."

C'est le cardinal Panebianco qui a administré les derniers sacrements.

Le successeur d'Antonelli, le cardinal Simeoni, a pourvu à la sécurité du conclave.

Le gouvernement italien a offert son concours pour le maintien de l'ordre. Les casernes qui avoisinent le Vatican sont encombrées de troupes italiennes.

Tout est tranquille.

Une dépêche subséquente de Rome, en date du 9, contient ce qui suit :

A onze heures, le Pape a béni tous ceux qui l'entouraient. Ensuite, à la demande du cardinal Bilio, il a accordé sa bénédiction aux membres du Sacré Collège. Les cardinaux entouraient le lit de l'illustre malade, et le cardinal Bilio récitait les prières pour les agonisants. Au commencement du quatrième office, Sa Sainteté a rendu le dernier soupir.

Il y a quarante-trois cardinaux en cette ville. Après la mort du Pape, les ambassadeurs auprès du Vatican ont demandé au Camerlingue de suivre les anciens usages pour les obsèques du Pape et l'élection de son successeur. Le cardinal Pecci a répondu que c'était l'intention de la majorité des membres du Sacré Collège.

Tous les cardinaux qui sont à Rome, à l'exception de Mgr Amot et de Mgr Panebianco, ont assisté à la réunion des membres de la Congrégation du Sacré Collège, qui a eu lieu aujourd'hui, dans la salle du Consistoire.

Il a été décidé que la dépouille mortelle du Pape serait exposée pendant trois jours dans la chapelle Sixtine, et pendant trois jours dans la Basilique de Saint-Pierre. Les cérémonies funèbres vont durer neuf jours, et le Conclave se réunira après qu'elles seront terminées.

Le Cardinal Simeoni a cessé d'exercer les fonctions de Secrétaire d'Etat. Monseigneur Lasagni, Secrétaire du Sacré Collège des Cardinaux, est chargé de l'administration des affaires.

La *Gazette Officielle* d'Italie fait de grands éloges à la mémoire de Pie IX, et publie un ordre pour défendre les amusements publics pendant que les restes mortels du Pape seront exposés dans les églises.

Le rapport des médecins qui ont donné des soins à Sa Sainteté pendant sa dernière maladie est publié. Ils attribuent sa mort à une paralysie des poumons.

Le journal *l'Italie* publie ce qui suit : " La Congrégation du Sacré Collège a décidé, par une majorité de trois voix, que le Conclave se réunirait à Rome. On va attendre l'arrivée des Cardinaux étrangers avant de prendre une décision définitive."

A. B. LONGPRÉ.

EVENEMENTS DE 37-38

BATAILLE DE SAINT-EUSTACHE

M. Alfred Garneau, d'Ottawa, a pour scieur de bois un vieillard du nom de Félix Payriard dit Bourguignon, qui s'est battu à Saint-Eustache. Un jour, M. Garneau a fait raconter au père Payriard cette bataille, et a pris par écrit toutes ses paroles.

Ceux qui ont lu ce que nous avons écrit sur ce combat, il y a une dizaine de mois, verront que les principaux faits sont racontés de la même manière. Seulement, la lutte a duré plus longtemps, et a été plus sérieuse que nous ne l'avons dit, et il y a eu plus de soldats et volontaires tués que les rapports officiels ne constatent.

C'est aussi l'opinion de quelques autres personnes, qui disent que le nombre des soldats et volontaires tués a dû être au moins d'une trentaine.

Nous avons dit que Chénier fut tué dans la porte du cimetière où il voulait passer pour se frayer un chemin à travers les Anglais. Le père Payriard assure que le héros de Saint-Eustache et les braves qui l'accompagnaient continuèrent à se battre après être sortis de l'église, en grimpaient comme il dit, sur le mur du cimetière pour tirer, et que c'est là que Chénier fut blessé et jeté en bas du mur, où il fut achevé à coups de crosse de fusil. Le père Payriard est le seul jusqu'à présent qui nous ait raconté la mort de Chénier de cette manière ; mais nous saurons bien tôt exactement à quoi nous en tenir. Voici le récit du père Payriard.

L.-O. D.

Récit de la bataille de Saint-Eustache par Félix Payriard dit Bourguignon.

Avant la bataille, j'ai passé quatorze jours au camp sans aller à la maison, de peur d'être découragé par ma femme. Il y avait deux camps dans le village, dont l'un chez M. Eugène Globenski, où j'étais. Moi, j'étais de la cavalerie, c'est-à-dire que j'allais en éclaireur sur les routes.

Le jour de la bataille, la rivière n'était pas bien prise, la glace n'était assez forte que derrière l'église. Je passai dessus : les crampons des fers de mon cheval perçaient la glace.

Les troupes anglaises passèrent sur le pont de Porteous, en bas du village. Nous avions, la veille de la bataille, dans la soirée, été scier les lambourdes du pont entre les caisses ; mais nous nous étions trop dépêchés, nous ne les avions pas sciées assez avant.

Un de mes cousins-germains, Joseph Guitard (dit Dittard), était capitaine. Il y avait trois capitaines : le Dr Chénier, Josine (Joseph) Deslauriers et Guitard.

Le matin de la bataille donc, Guitard, que Girod voulait poster dans l'église, dit tout haut qu'il ne s'en souciait pas, qu'il ne pouvait mieux faire que d'aller avec sa compagnie se placer à la montée de la grande côte qui va à Sainte-Thérèse, par où viendraient les Anglais. Girod était un homme brusque et violent, qui maltraitait les patriotes et n'acceptait aucun avis. En s'entendant contredire par Joseph (Guitard), il le frappa avec colère de son sabre et lui coupa le petit doigt de la main gauche.

Girod était un homme de haute taille — de plus de six pieds — blond, d'une assez jolie figure. Pour moi, je n'ai jamais pris ses façons. Au moment de se sauver, il m'a dit : " Selle mon cheval." Une très-belle bête, ce cheval. Si j'avais su alors pourquoi il me le faisait seller, je l'aurais assez mal saigné qu'il se serait tordu le cou en chemin.

Après cela, quand les troupes ont été à l'entrée du village, j'ai laissé mon cheval pour me joindre à mon cousin Guitard dans l'église. Je crois bien que nous nous trouvions là plus de trois cents ; il y avait d'autres patriotes renfermés dans la maison de M. Dumont et dans celle de M. Chénier, qui se trouvaient sur la grande rue, de chaque côté de l'église, celle de Chénier au sud, l'autre au nord-est.

Avant l'arrivée des troupes au village, une soixantaine de patriotes s'étaient cachés dans les aulnages, sur la terre de M. Ferré, le long de la montée qui menait au moulin et au grand Chicot ; ils étaient à environ trois milles du village. Ils ont tué une dizaine d'hommes de cavalerie. J'avais un frère là. Un des cavaliers voulut faire sauter une clôture à son cheval pour courir contre nos gens ; son cheval refusait ; lui s'éperonnait et l'excitait de la voix avec beaucoup de courage. Mais on le tua ; le reste de la cavalerie avait pris la fuite. Je tiens cela de mon frère.

Pour revenir à l'église, je m'y rendis donc avec deux autres de mes frères. On se mit dans ces deux jubés et dans le clocher. Moi, je me plaçai dans le clocher. Les escaliers pour monter dans les jubés avaient été coupés, parce qu'il y en avait qui avaient peur et qui auraient voulu s'en aller. Un bon nombre n'avaient pas de fusils. Chénier, Guitard et Deslauriers les encourageaient.

" Chénier était le plus bel homme du Canada " ; d'une taille de cinq pieds six ou sept pouces ; bien fait, carré ; avec de magnifiques cheveux châtain-clair, et un teint si blanc et les joues d'une si belle couleur ! — les yeux bleus ; ni noustaches, ni favoris — ce n'était pas l'usage alors de porter de la barbe — et puis, brave, monsieur !

Ceux qui n'avaient pas de fusils avaient des faux ou des sabres faits avec des faux, et des soignards faits avec des lisses. J'avais un de ces poignards-là passé dans ma ceinture. Avant la bataille, on nous donna un coup de boisson ; après cela, nous n'avons jusqu'à la nuit, ou plutôt jusqu'au lendemain, ni bu même une goutte d'eau, ni mangé une bouchée.

Il était neuf heures du matin quand nous nous sommes enfermés dans l'église. Nous tirions à ravers les carreaux des châssis ; d'autres chargeaient les fusils. Le mien devint si chaud que j'avais de la peine à le tenir dans ma main. Nous avons fait reculer les troupes sept fois, nos balles alayaient les canonniers autour des canons. Le premier coup de canon qu'on nous a tiré était à mitraille de bouts de fer. Il y avait des pendriers devant l'église, j'ai vu voler des branches grossières comme mon bras en mille morceaux.

Pendant la bataille, personne dans l'église n'a

été tué ou blessé, qu'un seul homme qui, n'ayant pas de fusil, et probablement, aussi, ayant peur, était parvenu à descendre des jubés : il était agenouillé aux balustrades, au moment où est arrivé, en passant à travers la grande porte, un boulet qui l'a coupé en deux. J'ai vu les deux moitiés auprès des balustrades.

Sur le soir, les Anglais se sont mis à tirer à boulets rouges; alors le feu a pris à l'église. Quand le feu a trop chauffé, il a fallu sortir; les flammes sortaient au-dessus de nous. Chénier nous dit :

« Mes amis, je vous ai toujours dit que plus tôt que de me sauver, je me ferais tuer; je vais tenir parole. Il nous faut partir d'ici, voilà l'église en feu. Que ceux qui veulent se sauver se sauvent sur la rivière. Pour moi, je ne me sauverai pas, je me ferai tuer dehors. » Alors Deslauriers a crié : « Moi aussi ! » Après lui Guitard a crié : « Et moi aussi ! » quelques autres encore peut-être.

Nous descendîmes des jubés et du clocher avec beaucoup de difficulté, et nous sortîmes de l'église, les uns par les fenêtres, les autres par les portes de derrière; l'une ouvrait sur le cimetière, l'autre du côté de la rivière; il y en eut qui s'échappèrent par la porte de la sacristie. Je sautai par une fenêtre dans le cimetière. Chénier, Deslauriers et Guitard aussi, et beaucoup d'autres.

Le soleil était couché; il faisait brun, mais l'église en feu nous éclairait.

Chénier, Guitard et Deslauriers, leurs fusils chargés à la main, ont grimpé sur le mur du cimetière et ont tiré. Les troupes tirèrent sur eux; Guitard eut le cou traversé par une balle et tomba en dedans du mur, à une dizaine de pieds de l'église. Le lendemain, on a retrouvé la son corps tout grillé, avec cinquante-huit autres cadavres.

C'étaient tous des patriotes qui avaient été tués dans le cimetière et autour de l'église.

Chénier et Deslauriers avaient été atteints en même temps que Guitard, et s'étaient jetés dans le cimetière; ils rechargeaient pourtant leurs armes et montèrent trois fois sur le mur pour les décharger; la troisième fois, ils tombèrent blessés mortellement du côté des Anglais, qui les achevèrent, Chénier à coups de crosse de fusil, et Deslauriers d'un grand coup de sabre sur la tête.

Je me sauvai par la rivière sur la glace; je passai une partie de la nuit dehors; il faisait bien froid. Nous étions découragés, nous nous dîmes : « Tâchons de retourner à nos maisons au risque d'être pris. » J'arrivai chez moi à minuit; il y avait une dizaine de femmes qui pleuraient. Le lendemain, nous fumes arrêtés. En passant dans le village, je vis le corps de Chénier; il était étendu sur une table, chez un ouvrier — un *chaougan* — près d'une fenêtre ouverte exprès pour le faire voir aux patriotes.

Le pauvre Chénier était couvert de ses vêtements, sa poitrine seulement était découverte, et elle était fendue en forme de croix, et le cœur pendait en dehors. Des volontaires étaient là en grand nombre. Quand un patriote arrivait ou passait là, ils lui criaient :

« Viens donc voir ton Chénier, comme il avait le cœur pourri. . . . »

Je remarquai aussi que la tête était couverte de caillots de sang, à cause des coups de crosse.

Je subis un interrogatoire. On me dit :

« Quel est votre capitaine ? »

« Je n'en ai pas. Je suis venu me battre pour défendre mon pays. Ce n'était pas contre la reine; mais la reine est trop loin pour nous protéger; pour lors, je me suis cru obligé de marcher contre ceux qui venaient nous attaquer. »

« Avez-vous tiré sur les troupes ? »

« Tant que j'ai pu, mon fusil en était tout chaud. »

« Avez-vous tué quelqu'un ? »

« J'ai vu souvent tomber des soldats; mais, comme nous tirions en grand nombre à la fois, je ne puis dire si j'en ai tué. »

Après cela, on m'a emprisonné seul dans une chambre. Sur les cinq heures du soir, nouvel interrogatoire. Mêmes questions, mêmes réponses. Alors, on a pris ma mesure; j'ai six pieds un pouce. (Félix Payriard est encore un magnifique homme.)

« Si la reine, m'ont-ils demandé, avait besoin de tes services, la servirais-tu ? »

« Sans doute. » Là-dessus ils m'ont donné une passe. « Retournez-vous-en chez vous, » me dit un des officiers. C'est ce que j'ai fait.

ECHOS DE LA CAPITALE

OTTAWA, 7 février 1878.

Le temps ne pouvait être plus beau, le soleil plus brillant pour l'ouverture du parlement. C'était le soleil de Marengo, disaient les libéraux, après le vote sur la nomination de l'Orateur.

Les députés étaient presque tous à leurs sièges, jeudi à trois heures. Les plus distingués, M. Thompson, de Cariboo, et M. DeCosmos, ont été les premiers rendus.

Un an ne paraît pas long, et pourtant, c'est assez pour opérer des changements dans l'apparence et la constitution d'un homme. Tel député qui était pâle, maigre, revient gros et gras; un autre qui ressemblait à M. le sénateur G. . . ., revient aminci comme M. le sénateur B. . . . Quelques-uns, malgré l'art, n'ont pu em-

pecher des ans l'irréparable outrage; on remarque sur bien des têtes des cheveux perdus ou blanchis.

Sir John paraît toujours alerte. M. Mackenzie a vieilli un peu depuis qu'il est ministre, mais il n'a rien perdu de sa vigueur intellectuelle, de sa valeur dans le combat. M. Laflamme a pris place à côté de lui; M. Laurier est sur la seconde rangée, à côté de l'hon. M. Jones et derrière M. Smith; il a toujours le même air calme, réfléchi, un peu maladif.

Dès la première rencontre, des coups de fusils ont été échangés; on s'était à peine donné la main qu'on se battait.

Il s'agissait du choix de l'Orateur. Le gouvernement voulut réinstaller M. Anglin; l'opposition s'y opposa. Sir John prétendit que, conformément aux usages parlementaires anglais et aux règles de la Chambre, M. Anglin ne pouvait pas être élu Orateur avant de faire partie de la Chambre; or, aucun député ne pouvait être considéré comme membre qu'après avoir été présenté par l'Orateur à la Chambre.

M. Mackenzie répondit que la présentation par l'Orateur n'était pas nécessaire; que la déclaration et l'assermentation des membres devant le Greffier étaient suffisantes.

La division fut demandée, et le vote pris donna 116 voix à M. Anglin, supporté par le gouvernement, contre 53.

Quelques conservateurs, M. Masson entre autres, étaient opposés à un vote, et ils avaient raison: c'est un mauvais début.

M. Anglin va donc, cette année, comme les années précédentes, présider les délibérations de la Chambre, charge onéreuse dont il s'acquitte admirablement.

Vendredi, a eu lieu l'ouverture officielle de la session par le discours du trône. Quand les députés sortent de la Chambre, précédés de l'Orateur, pour se rendre à la barre du Sénat entendre le discours du trône, ils ressemblent à des écoliers qui changent de classe.

C'est une cérémonie assez emuyeuse; on s'y rend en foule, cependant, pour voir le gouverneur, lady Dufferin et les toilettes des dames.

Comme de coutume, plus même que les autres années, il y avait plusieurs jolies femmes et bon nombre de magnifiques toilettes.

Parmi les figures nouvelles on a remarqué madame Laurier, madame P. Pelletier, madame R. Thibaudeau, madame Huntington, etc.

Le soir, il y a eu grand lever au Sénat. Le coup-d'œil était splendide.

Le discours du trône est assez long et annonce quelques mesures importantes relativement à la colonisation du Nord-Ouest et à l'indépendance du parlement: rien d'émouvant. Quel paisible pays que le nôtre!

Au moment où résonne partout le cliquetis des armes, où les peuples de l'Europe se préparent à fondre les uns sur les autres, notre gouvernement ne sait comment faire pour exciter un peu l'attention publique. On s'ennuie, tant la situation est calme; le souffle puissant du Dr Tupper réussit à peine à servir la surface de l'eau.

NOTRE LANGUE

La livraison de décembre de la *Revue de Montréal* contient un article de M. l'abbé Chandonnet, intitulé : *Impressions des ouvrages et des journaux canadiens*, dans lequel on lit :

Nos livres et nos journaux sont remplis de fautes, fautes de genre, fautes d'accord, fautes de ponctuation, fautes d'orthographe, barbarismes, solécismes, fautes de typographie proprement dites, fautes de toutes espèces, en un mot.

Le *Canadien* fait les remarques suivantes à l'occasion de cet article :

Les fautes purement typographiques peuvent se pardonner, mais les fautes dont parlent M. l'abbé Chandonnet, les fautes de français, ne se pardonnent point. On a toujours le temps d'écrire correctement. En faisant ces remarques, nous nous les appliquons d'abord, laissant à nos confrères le soin d'en prendre leur juste part.

Sous le rapport des fautes de ponctuation et d'orthographe, sous le rapport des barbarismes et des solécismes, personne n'a le droit de jeter la pierre à son voisin, car tous sont à peu près

également coupables, sauf de très-rare exceptions. On trouvera peut-être plus de fautes de ce genre dans certains livres que dans les journaux quotidiens faits à la vapeur.

Quoiqu'il en soit, nous sommes pleinement de l'avis de M. l'abbé Chandonnet : Tout le monde devrait reconnaître la faiblesse générale et travailler à la faire disparaître. Pour un, nous allons nous appliquer à purger notre feuille de ces fautes d'orthographe et de ponctuation qui se glissent malgré nous dans nos colonnes. Ainsi, nous n'écrirons plus Mgr. avec un point, mais Mgr sans point; il en sera de même pour le mot Dr et les autres abréviations de ce genre, car le point ne s'emploie que dans le cas où l'abréviation ne se termine pas par la dernière lettre du mot abrégé. Nous serons sobre dans l'emploi des lettres majuscules; nous n'écrirons plus le 15 Janvier, ni Saint-Joseph, car il faut de toute nécessité écrire saint Joseph et le 15 janvier. Les noms propres seuls, règle générale, prennent une grande lettre, les adjectifs, jamais. Les noms de localités, tels que Saint-Hyacinthe, Sainte-Thérèse, sont des noms composés, et s'écrivent toujours avec un trait-d'union.

Puisque nous en sommes sur ce sujet, pourquoi les Canadiens—je veux dire la classe instruite; car le peuple, en tant que peuple, s'exprime assez bien—pourquoi les Canadiens qui ont reçu de l'instruction, parlent-ils leur langue d'une manière aussi affreuse, à commencer par l'auteur de ces lignes? Pourquoi émaillent-ils leur conversation de ces ignobles moé, toé, Viarge, regârdier, etc.? Pourquoi l'avocat dit-il : « Votre Honneur comprendrez, » au lieu de : « Votre Honneur comprendra? » Pourquoi le juge même prononce-t-il ses jugements en termes si peu académiques?

La faute en remonte à l'éducation que nous recevons dans les écoles et dans les collèges. Un écolier est-il jamais tombé sous la férule d'un professeur canadien qui sût le réprimander en bon français? A-t-il jamais été châtié par son maître parce qu'il parlait au collège comme on parle dans la grange de son père? Bien au contraire: si l'élève, dégoûté d'un pareil système, s'efforce d'acquiescer par lui-même cette correction qu'on ne lui enseigne pas, il est ridiculisé par ses camarades; il devient le jouet de l'ignorance et de la stupidité des autres.

Qu'arrive-t-il? C'est qu'un Canadien, qui se trouve tout à coup transporté dans une société où la perfection du langage est de rigueur, balbutie, se trouble et a honte de lui-même. Nous connaissons des Canadiens qui occupent ici de hautes positions et qui se sont donnés pour Anglais à Paris, et ne s'exprimaient qu'en anglais, préférant renier leur nationalité plutôt que d'affronter le ridicule d'être Français et de parler l'algonquin.

A.-B. LONGPRÉ.

IMPRESSIONS LITTÉRAIRES

CHRONIQUES

Humeurs et Caprices, par Arthur Buies.

Que va dire le public? Critiquer un ouvrage canadien lorsqu'il y a déjà cinq ans que l'auteur l'a lancé dans le monde des lettres et qu'il en a publié deux autres depuis? Je cours risque de passer pour un revenant de la littérature. Qui sait même si quelques malins ne me croiront pas revenu du long sommeil de Rip Van Winkle? N'importe, répondrais-je à ceux qui me blâmeraient: je ne viens pas critiquer, je viens donner mes humbles impressions sur l'œuvre, et, que cette œuvre soit vieille de cinq ans ou d'un siècle, que vingt critiques aient avant moi passé l'ouvrage au crible, il reste de ce volume assez d'esprit et de verve pour amuser encore et pour laisser au lecteur quelques impressions. Ce sont ces impressions que je livre aujourd'hui.

Si le volume des *Humeurs et Caprices* ressemblait à la préface que l'auteur y a accolée, cet ouvrage serait à coup sûr le plus grand fiasco de notre littérature. Près de lui les *Vengeances* seraient un chef-d'œuvre et les *Québécoises* un immense succès. Cette préface est tout simplement dégoûtante, et je ne vois que Buies qui soit assez osé pour écrire, de propos délibéré, les quelques lignes qu'il a placées en tête de son volume. Vouloir être original, c'est bon, et Buies l'est autant et plus que tout autre; mais sacrifier pour cela sa réputation d'écrivain, s'emparer de la langue des carrefours et faire briller au

commencement d'un livre les expressions les plus vulgaires, c'est pousser le caprice un peu loin et courir le risque de décourager de suite le lecteur.

Pour l'édification des puristes, je cite :

Il n'y a pas de difficulté: je vous offre avec les présentes un petit volume comme vous en verrez peu dans les annales de notre littérature barbare. Près d'une centaine de petits chefs-d'œuvre réunis en bloc, c'est *du bon latin*. La plupart d'entre vous les ont déjà lus; relisez-les, *ca sera corpeul*. Vous y trouverez sans doute beaucoup de défauts; alors contemplez-vous vous-même, *il n'y a pas de soin*, vous en trouverez encore bien davantage. . . .

. . . . Se faire mettre en volume n'est pas ce qui force le plus. Ça prend pas toujours des colasses comme moi pour cela. . . .

C'est un bon petit *Canadien*, pas mal capable. . . .

Introduire un volume auprès du public avec une pareille préface est de très-mauvais goût. La préface est au livre ce que le péristyle est au temple. Gâtez l'entrée de l'édifice, il n'aura plus la même valeur pour ceux qui ont souci de l'art. Il est vrai que, pour arriver dans l'enceinte du temple, il faut traverser l'entrée, tandis que beaucoup dévorent un livre sans se douter de l'humble préface oubliée. Mais l'auteur doit compter surtout avec ceux qui s'occupent de littérature et qui entrent dans le livre par la porte et non par la fenêtre, et il doit prendre soin de se concilier le lecteur dès les premières pages. A quoi sert une préface si elle n'est pas lue, ou si, étant lue, elle est jugée indigne de l'écrivain? Si jamais les *Humeurs et Caprices* ont les honneurs de la réimpression, l'auteur devra, dans son intérêt et dans l'intérêt des lettres canadiennes, retrancher la préface.

C'est beaucoup parler à propos d'une petite préface de trois pages, me dira-t-on. C'est vrai, mais je donne pour excuse que la préface est d'une importance plus grande qu'on ne le pense. Qui aime à se faire introduire par un mal-appris, et quel est l'auteur qui ne trouve pas prudent de lancer son livre en bonne compagnie?

Heureusement que la préface est courte et que les chroniques sont nombreuses. On se dédommage sur le reste du désappointement causé par les premières pages. Buies a déployé dans ses causeries un talent plein de souplesse. Il aborde tantôt le tendre, et, pour un vieux garçon, cela indique encore un peu de chaleur; tantôt le pathétique, et, pour un bohème, c'est un véritable tour de force; tantôt le badin, ce qui, pour un homme blasé, constitue une véritable innovation; tantôt, enfin, le sérieux, ce qui bouleverse toute idée que le lecteur a d'ordinaire d'un chroniqueur. C'est un caméléon.

Il y a cependant des restrictions à faire. L'auteur littéraire a une manière à lui toujours spirituelle, mais qui manque souvent de bon goût. Il est amusant à sa façon, comme Fabre l'est à la sienne. Buies, par ses tirades, provoque de graves éclats de rire; Fabre, par sa délicatesse de langage et d'esprit, donne à son lecteur une jouissance plus calme et, par cela même, plus durable. Dans les chroniques de Buies, les inégalités de style sont fréquentes. Il est vrai que la chronique ne demande pas le style châtié des œuvres plus sérieuses, mais encore doit-on exiger plus d'efforts de l'un de nos brillants écrivains. Sa plume est trop facile; elle court trop légèrement. Elle fait un peu, en littérature, l'école buissonnière. Si elle rencontre un obstacle, au lieu de le faire disparaître, elle le tourne, et le lecteur plus lourd qu'elle conduit s'y heurte. Connaissez-vous Buies dans la vie intime, ou même n'avez-vous fait que le rencontrer? sa phrase lui ressemble. Elle *gambade*. Buies observe en badinant, et son volume contient une foule de petites études de moeurs. Il est né Français, c'est-à-dire malin, et, s'il n'a pas transplanté ici le vaudeville (cet honneur revient à monsieur Marchand), il a du moins contribué plus que tout autre à créer, grâce au caractère de son talent, la véritable chronique au Canada.

Sachons lui en tenir compte et encourageons aussi ceux qui, comme lui, quoique avec des ressources différentes, cultivent ce genre récréatif. J'ai nommé Fabre et Legendre. SAINT-JULIEN.



SA SAINTETE PIE IX,
DECÉDÉ LE 7 FÉVRIER 1878

A LA VEILLÉE

Nous avons le plaisir de continuer notre étude du rapport de l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique.

A la dernière veillée, nous avons constaté le nombre des écoles primaires, secondaires et supérieures établies dans la province, et la nombreuse clientèle des élèves qui fréquentent ces institutions. Nous avions omis un petit détail qui ne laisse pas d'avoir son importance : le voici. Sur les 133,170 élèves qui ont fréquentés nos écoles supérieures pendant le cours de cette année, il faut en prendre 37,787 pour les jeunes filles ; soit une différence de 11,404 en faveur de la plus intéressante moitié de ces jeunes élèves.

Il y a encore d'autres petits détails que nous ne négligerons pas. En matière d'éducation et d'instruction, tout a son importance. Pour avoir une idée juste de l'ensemble d'une machine, il faut en bien connaître tous les détails.

Nos écoles d'agriculture ont été fréquentées par 5,204 élèves ; 167 ont suivi les cours du droit et se destinant au barreau ; l'étude de la médecine a séduit 278 jeunes gens ; 18 bons garçons se sont lancés dans les études préparatoires au notariat, et 1,267 n'ont pu résister à la tentation de devenir commis-marchands. Le bureau des arpenteurs a admis 62 aspirants à la profession de l'arpentage ; 53 furent admis à l'étude du génie civil ; 270 suivirent le cours de la faculté des arts ; 473 se livrèrent aux études de l'architecture ; 4,215 ont appris les travaux de la broderie ; 13,670, la couture ; 2,384, le dessin, et 216, la peinture. La musique a mis le trouble et le désaccord dans 20,771 jeunes cœurs. La natation a eu 338 élèves flottants ; l'équitation, 11, et la danse, 70. Le nombre des élèves apprenant les belles-lettres est de 1,241 ; 3,600 ont étudié l'histoire générale, et 1,167 ont appris la rhétorique ; 429 ont appris la philosophie intellectuelle et morale, et 222, les hautes sciences de la théologie. Le nombre de ceux qui ont eu le bon courage de se livrer aux rudes études du grec et du latin atteint le chiffre de 3055 ; 1,747 ont étudié l'intéressante histoire de notre patrie. [Une pensée : ceux qui disposent de l'influence, et à qui incombe le devoir important de promouvoir l'Instruction dans le pays, devraient, ce nous semble, prendre tous les moyens à leur disposition pour populariser l'histoire de notre jeune pays. Il n'y a pas d'épopée plus émouvante, et dont la connaissance ne soit plus propre à frapper l'intelligence impressionnable des jeunes enfants. La connaissance de ce que fut la patrie dans le passé, ne peut que développer dans les cœurs le sentiment du patriotisme et former des enfants attachés et dévoués au pays et à nos institutions.]

Il est bien beau de savoir comment est mort César, Charlemagne et Louis XIV ; mais, comme dit le poète :

Avant tout, soyons Canadiens.

Connaissions notre histoire ; chantons les combats, les victoires et la gloire de notre jeune patrie.]

Revenons au rapport.

Le travail de monsieur le Surintendant contient un tableau indiquant le nombre des élèves décédés dans les institutions d'éducation supérieure durant le cours de cette année, avec la cause de leur maladie et de leur mort. Il y a eu 289 décès. La maladie qui fait le plus de victimes dans nos maisons d'éducation, est la consommation et la dyspepsie. Cela dépend surtout des vices de construction, et de l'absence d'institutions de jeux propres à développer et à rendre forts les muscles et les membres des élèves. Les exercices gymnastiques devraient être enseignés dans toutes nos écoles. Un exercice du corps, bien approprié, pas trop violent, est le remède certain contre toutes ces maladies de la poitrine, qui étoient en deux ans les constitutions les plus fortes et les plus robustes. L'hygiène est la première des sciences que l'on devrait enseigner, d'une manière pratique, surtout dans nos grandes maisons d'éducation. Tout viendra avec le temps. Déjà notre nouvelle loi sur l'éducation a pourvu à la manière

de construire nos maisons d'éducation ; et nous voyons par les procès-verbaux des séances du Conseil de l'Instruction publique, que cette importante question occupe sérieusement l'attention de ceux qui peuvent opérer les améliorations désirées.

Le rapport de l'Honorable Surintendant donne le montant des subventions accordées aux institutions catholiques et protestantes, pendant l'année finissant au mois de juin dernier.

Pour prouver combien le Conseil a été généreux dans la distribution des deniers, il nous suffira de mentionner que le collège des Trois-Rivières a eu, pour sa part, la jolie somme de \$18,200 ; le collège de Sainte-Anne-Lapocatière et celui de Saint-Germain de Rimouski, chacun deux mille piastres ; ceux de L'Assomption, de Chicoutimi, de Saint-Hyacinthe, de Sainte-Marie de Montréal, et de Sainte-Thérèse, chacun \$1,500. Le Séminaire de Nicolet a eu \$1,000, le Collège-Bourget, celui de Joliette, de Saint-Laurent et de Sorel, ont reçu \$800 chaque ; et le Bureau du Conseil a donné \$500 au collège de Sainte-Marie de Monnoir.

L'Université-Laval et les Séminaires de Québec et de Saint-Sulpice n'ont reçu aucune subvention ; ces maisons étant fondées depuis bien longtemps, et possédant des revenus spécialement affectés aux fins de l'éducation.

La distribution de la subvention aux institutions protestantes de la province s'est faite comme suit :

Collège McGill	\$1,369.49
Bishop's College	979.18
High School, Montréal	1,185.00
" " Québec	1,285.00
Morrin	369.98
Stanstead	405.00
St. François	587.66

La subvention supplémentaire accordée aux municipalités pendant cette année s'élève au chiffre de \$7,960. La valeur des propriétés foncières, y compris celles des édifices occupés par les institutions d'éducation supérieure dans notre province, s'élève à la somme de \$8,774,556. Les dettes, pour cette année, se sont élevées au chiffre de \$1,098,138, ce qui laisse une balance à l'actif de la somme de \$7,679,418. Si l'on ajoutait à ce total la somme que l'on pourrait encore consacrer aux fins de l'éducation, en restituant les biens des Jésuites, on arriverait à un chiffre de plus d'une vingtaine de millions. L'argent est le nerf de l'éducation, tout aussi bien que celui de la guerre, et l'Instruction fait de meilleurs soldats que l'argent. C'est elle qui fait germer dans le cœur du citoyen les vertus d'un patriotisme pur et éclairé.

Nous construisons des chemins de fer ; nos fleuves et nos rivières sont couverts de splendides vapeurs qui activent et développent notre commerce ; tous les jours on demande de protéger nos industries nationales, et qu'avons-nous fait pour encourager l'Instruction publique, cette grande industrie de l'âme et de l'intelligence du pays ? Comparativement peu. C'est un peu notre faute et beaucoup celle des circonstances difficiles que nous avons rencontrées. Mais, grâce aux efforts persévérants de notre clergé, si dignement secondé par le zèle des Meilleurs, des Chauveaux, des DeBoucherville et des Oumet, l'Instruction publique prend enfin, dans notre législature, la place qu'elle doit occuper dans un pays chrétien — le premier rang : *Coband armatoque*.

Notre province n'est inférieure à nulle autre.

Chiffres en mains, nous pouvons dire sans crainte qu'aucune province de la Confédération canadienne n'a fait plus de progrès dans les arts, les sciences et les industries commerciales et agricoles, que notre province. Les mêmes difficultés étant données, montrez-nous une petite colonie comme celle des 60,000 Canadiens, après les désastres de 1763, et qui, après un siècle d'existence, après des luttes et des difficultés de tout genre, possède une population indigène de près de 1,000,000 d'âmes, avec 2 universités, près de 200 collèges et académies, et 4,000 écoles élémentaires fréquentées par plus de 150,000 élèves !

Dans la province d'Ontario, bien plus

favorisée que celle de Québec, la proportion des habitants qui ont de l'Instruction est de un sur trois ; en France, un sur neuf ; en Allemagne, un sur six ; en Angleterre, un sur quatorze ; dans la province de Québec, un sur quatre. Nous soutenons la comparaison avec avantage.

Nos compatriotes d'origines étrangères, pour ne pas avoir tenu compte de notre position exceptionnelle sur ce continent, ne nous ont pas toujours rendu justice sous ce rapport. On n'a presque jamais su faire la part des circonstances. L'histoire de nos luttes militaires et politiques est pourtant bien assez lumineuse pour permettre à toute âme de bonne volonté d'y voir et d'y lire les obstacles sans nombre que le Canada français a dû renverser sur son passage avant d'atteindre le sommet qu'il occupe aujourd'hui.

La fortune ne nous a jamais accablés de ses faveurs. Trahis par les armes, abandonnés par nos chefs, entourés de vainqueurs jaloux et souvent injustes, comprend-t-on tout ce qu'il a fallu de courage, d'énergie et d'intelligence pour conserver et augmenter le patrimoine des ancêtres ?

Quelle différence entre le décret de Sa Majesté Britannique établissant au Canada l'Institut Royal, pour anglifier les Canadiens, et cet autre décret de Sa Majesté Britannique établissant, cinquante ans plus tard, l'Université Laval, pour être le sanctuaire des lettres, des arts et des sciences du Canada français !

Que diraient l'immortel évêque Plessis, et tous les autres fondateurs et défenseurs de notre nationalité, s'il leur était donné de voir et contempler toute la somme de liberté religieuse et civile, et toute la fortune nationale dont nous jouissons aujourd'hui ?

Ceux qui ont rêvé notre anéantissement comme race française, peuvent se désillusionner. Puisque nous n'avons point perdu courage lorsque la tempête déchirait les voiles du petit navire qui portait nos destinées, nous ne nous découragerons pas aujourd'hui que nous sommes sur la haute mer, avec des pilotes habiles et expérimentés et un équipage nombreux. L'Instruction publique entre nos mains, voilà l'ancre du salut. Nous déifions les vents et les flots. Pilotes, conduisez-nous au large ; voyageons avec les navires des vieux peuples ; *duc in altum*. Nous ne craignons point les rivalités. Nos droits sont conquis, et nous avons en main les armes pour les défendre à l'heure du danger.

FABIEN VANASSE.

NOS GRAVURES

LE DRAME DE PLEVNA

Nous avons déjà décrit la prise de cette ville par les Russes. Cette gravure est d'autant plus remarquable, que le dessin en a été pris sur le vif par un artiste français distingué, le seul de tous ses confrères qui ait assisté à cette horrible tragédie.

FEU LE DR. H. PELTIER

Le Dr. Hector Peltier, né à Montréal, le 16 septembre 1822, était fils de feu Toussaint Peltier, avocat, de Montréal, aussi célèbre par son intégrité que par sa vaste érudition, et de feu dame Emélie Hérigault, fille de feu le Dr. J.-Bte. Hérigault, de Montréal, dont le père était aussi médecin. Tout jeune enfant encore, sa famille le plaça au collège de Nicolet, dont il fut élève pendant deux ans. Dans sa dixième année, il commença à fréquenter, comme externe, les classes du collège de Montréal. En 1838, dans l'automne, il fit la traversée, avec M. Hector Bossange, pour aller faire son cours de philosophie à Paris ; il avait alors 16 ans. Il fit ses deux années de philosophie au collège Henri IV. Il y eut pour condisciples le prince de Joinville, le duc d'Aumale et plusieurs fils des plus grandes familles de France. Comme toujours, il sut s'y faire remarquer par ses talents et s'y faire aimer de tout le monde par son amabilité, sa courtoisie et l'originalité de son esprit. Son cours classique fini, il se décida à étudier la médecine, et prolongea en conséquence son sé-

jour à Paris pendant quelques années, suivant avec empressement les cours de la Faculté de Médecine de Paris, visitant les différents hôpitaux, prenant des notes dont les cahiers existent encore. Enfin, il passa en Ecosse, et, après deux ans d'un travail assidu, à l'Université d'Edinbourg, il en reçut les honneurs universitaires et revint au pays, pour y prendre sa licence le 21 février 1846. Il se fixa à Montréal. Sous l'égide de son père, dont la réputation était si bien faite alors qu'il avait même refusé la place de juge, avec le prestige d'études faites en Europe, doté de talents remarquables, avec les dispositions du cœur et de l'esprit des plus estimables, le jeune docteur se fit immédiatement une belle clientèle. En 1847, il fut nommé professeur de physiologie à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, charge qu'il remplit avec honneur jusqu'au moment de sa maladie. En 1850, il fut élu gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, et il en a été successivement le secrétaire, le registrateur, et enfin le vice-président en 1871.

Le 18 mai 1852, il épousa mademoiselle Suzanne Vanfelson, fille de feu l'honorable George Vanfelson, alors juge de la Cour Supérieure à Montréal. De deux filles qui lui sont nées par ce mariage, une seule lui survit.

Lors de l'établissement de l'Université-Laval à Montréal, en décembre dernier, il fut nommé par le Conseil Universitaire professeur de la Faculté de Médecine, et la chaire de physiologie lui fut assignée. Comme on peut le voir, toute sa vie, le Dr. Peltier fut placé au premier rang parmi les médecins ; mais quelque brillante que fût sa position, pendant toute sa carrière il se fit toujours un devoir de soigner les pauvres, aux asiles, aux hôpitaux comme aux dispensaires et dans sa pratique privée. Aussi est-ce avec le plus grand plaisir que de toutes parts on entend prononcer son nom avec respect, quelquefois même avec des larmes, mais toujours avec des paroles de regret sur sa mort prématurée. Mais c'est parmi ses confrères surtout que se fait sentir la plus vive affliction, car ce n'est pas seulement un ami qu'ils ont perdu en lui, c'est pour ainsi dire un père avec lequel ils ont longtemps vécu et qu'ils avaient su apprécier de plus en plus à sa juste valeur. L'empressement de tous, à son lit de mort, sans distinction d'âge, de nationalité, de religion, d'école, prouve la vive sympathie qu'il inspirait et fait autant honneur à sa mémoire qu'aux différents membres du corps distingué auquel il appartenait. Les élèves en médecine ont perdu en lui non-seulement un professeur qu'ils aimaient beaucoup, mais encore un protecteur dévoué ; car souvent, en effet, il leur a fourni, de sa propre bourse même, l'argent nécessaire pour obtenir leur diplôme. Outre toutes ces qualités, ce qui distinguait surtout le Dr. Peltier, c'est la facilité de son élocution ; aussi ne pouvait-il se montrer en aucune assemblée sans être appelé à prendre la parole. Il le faisait toujours avec autant de grâce que d'esprit, aussi n'était-il jamais interrompu qu'à son bon plaisir, par des rires ou des applaudissements. Ces dehors brillants charmaient tout le monde, mais il n'y a que ses amis les plus intimes qui ont pu connaître et apprécier tout ce qu'il y avait de grand dans son âme, de noble et de généreux dans son cœur. Sa tendre sollicitude pour sa famille lui a fait faire des sacrifices énormes pour assurer son sort après sa mort ; car, en effet, il a été, à diverses époques, le médecin de quatorze assurances différentes sur la vie, et il a laissé accumuler tout ce qu'il a pu gagner avec elles, à titre de premium d'assurance sur sa propre vie, pour le déverser avec dévouement après sa mort sur la tête de son épouse et de sa fille unique. Que tout le monde garde donc précieusement son souvenir !

Le Dr. Peltier est mort le vingt-cinq janvier, à l'âge de cinquante-cinq ans : il a succombé à un épanchement sanguin dans le cerveau avec hémiplegie, mais dès les premières heures de sa maladie,

et dans la parfaite possession de ses facultés mentales, il a pu se confesser et recevoir les derniers sacrements de l'Eglise.

L'ARMÉE FRANÇAISE

Sir Garnett Wolseley, général de l'armée anglaise, a publié dans le *Nineteenth Century Review* un article dans lequel, entre autres remarques sur la réorganisation de l'armée française, il dit :

En 1870, quand Napoléon III déclara la guerre, quoiqu'il eût, seul peut-être, conscience de la force de l'Allemagne, il avait à peine 300,000 soldats effectifs de l'armée régulière à sa disposition.

La force nominale était de 567,000 hommes ; mais en déduisant les dépôts, l'armée en Algérie, la gendarmerie, les gendarmes de Paris, de Lyon et d'autres villes, le chiffre des combattants réels ne s'élevait qu'à 300,000.

Les réserves n'existaient que sur le papier ; les quelques bataillons qu'on avait formés n'avaient pas de discipline, au point qu'il fallut les rappeler de Châlons.

L'armée régulière de l'Empire ne se montait donc qu'au tiers de l'armée allemande ; tout en se battant admirablement autour de Metz, elle eut toujours l'infériorité numérique et fut si constamment vaincue qu'elle en resta démoralisée, trouvant enfin sa tombe à Metz.

Au premier janvier 1878, l'armée active se composait de la première classe de cinq contingents annuels de 84,600 hommes, et de la seconde classe du contingent de l'année courante, soit 534,000 soldats, toutes déductions faites ; il faut y ajouter quatre contingents annuels de 50,000 hommes, en disponibilité, soit 184,000 hommes après les déductions. Le total de l'armée active est donc de 719,000 hommes, sous-officiers et soldats ; avec les 26,499 officiers, le total général sera, en chiffres ronds, de 745,000 hommes de troupes, sans comprendre la gendarmerie et la garde républicaine, qui comptent 27,000 hommes.

La réserve, qui contient à présent 500,000 hommes, en aura 520,000 en 1881, tous experts, rompus à la discipline et prêts à répondre à l'appel. Donc, l'armée régulière comprend 1,200,400 soldats âgés de moins de 30 ans, possédant une belle cavalerie à laquelle la réquisition procure des chevaux et un matériel fort suffisant.

Et cette force est commandée par plus de 26,000 officiers sincèrement désireux d'exécuter l'idée nationale et de rendre l'armée aussi efficace que possible.

L'officier qui, autrefois, n'était guère plus qu'un *flâneur* (sic) en uniforme, est anxieux aujourd'hui de devenir un officier de profession. Autrefois il ne se souciait pas d'être renseigné sur les armées étrangères ; à présent, il s'occupe avec empressement de tout ce qui se passe au dehors, comme le prouve la *Revue militaire de l'étranger*, de beaucoup le meilleur recueil militaire qui se publie sur ce sujet en Europe.

L'état-major est amélioré ; l'organisation locale de l'armée, aujourd'hui divisée en huit corps d'armée dont chacun forme une armée complète de 32,000 hommes, a permis aux bureaux de se débarrasser d'une bonne portion des écritures imposées par la routine et la *circumlocution* (nom donné en Angleterre à la multiplicité des paperasses inutiles et des renvois qui retardent tout). Donc, ce n'est nullement exagérer que de dire que l'armée de la République est trois fois plus forte que l'armée du second Empire. Et encore faut-il remarquer que nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'armée régulière ; mais il ne faut pas oublier qu'il existait, comme réserve, une armée territoriale, composée d'hommes de 29 à 34 ans, et qui comptera un jour 633,000 soldats. Il serait impossible, à moins de désorganiser la société, de mobiliser cette armée, excepté en cas d'invasion ; mais dans cette éventualité, elle serait de la plus grande utilité, car elle fournirait un demi-million d'hommes de plus, dont tous auront passé par l'armée. Même aujourd'hui, les trois quarts de ces troupes ont servi, soit dans les corps réguliers, soit dans les mobiles de Gambetta.

Lorsque son organisation sera complétée, c'est-à-dire dans dix ou même quinze ans—la France possèdera une armée que le général Wolseley estime à 2,171,000 hommes, c'est-à-dire formant dix années de première classe sur une échelle modérée. Il fait l'énumération suivante pour cette époque : armée active, 749,000 soldats ; réserve de l'armée active, 520,000 ; armée territoriale, 594,000 ; réserve de l'armée territoriale, 630,000. Total, 2,475,000.

UNE LETTRE DE FRANCE

Nous avons cru pouvoir publier en grande partie une lettre que M. Charles de Bonnechose, ce Français distingué qui a si bien parlé du Canada français et de Montcalm, vient d'écrire à M. David relativement à *L'Opinion Publique* et aux biographies de M. David :

Je veux vous dire mon sentiment sur ce livre si distingué que vous avez eu la bonté de m'offrir. Je l'ai lu avec un plaisir soutenu, tant votre plume, ou plutôt votre pinceau, prête de vie à tout ce qu'il touche. De la ressemblance de ces

portraits, je ne puis guère juger ; mais il existait dans quelques chapitres une corrélation si sensible entre le portrait écrit et le portrait désigné, qu'on y sent la nature prise sur le fait. Votre style élégant, mais toujours naturel et facile, est tout à fait le style du genre ; enfin, à travers toute l'œuvre on sent un souffle généreux.

A vrai dire, c'est l'histoire du Canada depuis 50 ans—l'histoire contemporaine en portraits. De tous les genres, c'est le plus délicat à traiter ; il y faut des qualités particulières, et surtout un énergique sentiment du devoir ; car, pour écrire vrai comme vous semblez le faire, il vous a fallu mettre sous vos pieds tout calcul, toute pusillanimité, et sacrifier peut-être à la cruelle vérité bien des amitiés. L'histoire contemporaine est une mer fatale à ses explorateurs ; vous la sillonnez hardiment, votre pavillon déployé, mais vous n'êtes pas, j'imagine, sans avoir touché sur plus d'un écueil ! Il est vrai qu'à présent *L'Opinion Publique* me paraît un bon port où vous pouvez braver bien des tempêtes. J'ai fort apprécié, vous le savez déjà, les numéros de ce journal que j'ai eus entre les mains. Dans le dernier, j'ai lu avec grand plaisir une jolie étude sur le sympathique et brillant Oscar Dunn, ainsi que le remarquable rapport de M. Turcotte sur vos archives nationales. Le côté *illustration* m'a également paru très-satisfaisant ; quelques-uns de vos dessins sont très-soignés, et tous sont intéressants. Parmi les croquis, j'ai mis à part les vues des phares du Saint-Laurent, pour les montrer à notre grand ingénieur, Léonce Reynaud, qui les verra avec curiosité.

Vraiment, monsieur, il serait à souhaiter que votre excellent recueil fut connu en France, et y fit mieux apprécier le Canada, sur lequel nous ne possédons encore que des données bien vagues. Le genre *illustration* vous y aiderait. Ici, nous aimons tous à regarder des images (enfants en cela comme en tant d'autres choses).

En outre, nous n'avons aucun journal américain qui nous donne en français des nouvelles de la grande République. Vous pourriez combler cette lacune avec des correspondances bien faites et variées des Etats-Unis ; ce n'est pas tout : des notions sur les opérations commerciales, industrielles, et sur les grands travaux publics en exécution, voire même sur les placements de capitaux, etc., etc., intéressant toute l'Amérique du Nord, nous ouvriraient des horizons très-curieux et très-inconnus.

Ignorez si ce plan est praticable. Je doute même que, pour commencer, vous trouviez en France beaucoup d'abonnés ; mais je persiste à croire que quelques abonnements servis gratuits et adressés à un certain nombre d'établissements publics (ne fût-ce qu'à une douzaine), aideraient à répandre sur le compte du Canada des idées fécondes et utiles aux deux peuples. Puisque beaucoup de vos compatriotes vont venir ici pour l'Exposition, vous devez charger l'un d'eux d'étudier la question sur place, et, s'il y a lieu, de poser des jalons. La France et le Canada s'aiment sans se connaître ; que sera-ce quand ils se connaîtront ? Je voudrais, de tout mon cœur, vivre assez pour voir luire ce jour-là.

FAITS DIVERS

HORLOGE MERVEILLEUSE.—L'horloge la plus merveilleuse qui soit au monde, à ce qu'assure l'*Eagle*, de Reading, a été construite par un horloger d'Huzleton, nommé Stephen Eagle, qui a mis vingt ans à ce travail. Elle a été achetée moyennant \$5,000, par M. Reid, et elle est maintenant exhibée dans l'établissement Mengel, à Reading.

Trois minutes avant que sonne une heure quelconque, un petit orgue placé à l'intérieur exécute un air religieux, lequel est suivi d'un carillon. Au premier coup de l'heure, la porte d'une alcôve s'ouvre et l'on voit paraître Jésus. Aussitôt après s'ouvre une autre porte à gauche, et les douze apôtres en sortent successivement. A mesure qu'ils passent devant Jésus, celui-ci les salue ; l'apôtre se retourne, rend le salut, fait volte-face et, continuant son chemin, va disparaître dans une porte à droite. Quand Pierre approche, le diable surgit à une fenêtre et le tente. La tentation se renouvelle cinq fois ; Pierre renie le Christ et passe à son tour, pendant que le coq bat des ailes et pousse son cri. Quand Judas paraît, le diable descend de sa fenêtre, le suit un instant et va reprendre son poste. La procession finie, les portes se referment. Des scènes non moins compliquées se produisent à la sonnerie de chaque demie et de chaque quart. A droite du cadran est le Temps, tenant un sablier ; à gauche un squelette représentant la Mort. Le Temps tourne et retourne son sablier, suivant l'heure, et au-dessus de lui on voit successivement des figures d'enfants, d'hommes faits et de vieillards décrépits. On voit encore beaucoup d'autres choses dont la description nous entraînerait trop loin.

AVEUX IN EXTREMIS.—Un jeune cordonnier de Candia (New-Hampshire), nommé Jewell, disparut mystérieusement il y a une vingtaine d'années. La nuit d'avant sa disparition, il avait été vu en compagnie de trois autres jeunes gens, qui furent fortement soupçonnés de l'avoir assassiné, et une enquête fut même commencée, mais pour être abandonnée immédiatement, chacun des fonctionnaires qui en étaient chargés ayant reçu avis qu'ils s'exposeraient à une mort certaine s'ils poursuivaient les investigations.

Depuis cette époque, deux des suspects ont quitté le pays, et le troisième, John Robinson, est tombé malade ces jours derniers. Vendredi,

les médecins l'ayant prévenu qu'il était irrémédiablement perdu, il n'a plus vu le moindre inconvénient à confesser en toute franchise que c'est lui qui avait tué Jewell d'un coup de hache sur la tête. Il avait eu pour complices les deux autres hommes soupçonnés. Ils s'étaient partagé l'argent de leur victime, puis ils avaient jeté son corps dans un marais.

Ayant ainsi soulagé sa conscience sans courir de risques, Robinson a rendu l'âme paisiblement.

—L'Assemblée législative comprend 65 députés. Sur ce nombre, on compte 18 avocats, 11 cultivateurs, 10 marchands, 10 médecins, 5 notaires, 2 journalistes, 1 prêteur d'argent, 4 rentiers, 1 contracteur, 2 manufacturiers, 1 plongeur—65.

—La Cour Suprême vient de rendre un jugement important d'après lequel on doit conclure que les législatures n'ont pas le droit de chasser de leur sein un membre qui refuserait de retirer une parole offensante à la majorité de la Chambre. M. Woodworth, député du comté de Kings à la législature de la Nouvelle-Ecosse, ayant refusé, pour une offense, de faire apologie, a été banni de la Chambre. Il a institué une action en dommage et a obtenu un jugement lui accordant \$500.

La Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse a confirmé ce jugement, et la Cour Suprême de la Puissance vient de rendre sa décision dans le même sens.

—Il existe un préjugé populaire qui fait croire que le whisky réchauffe ; on en boit, comme on dit, pour se donner du nerf dans les jambes. C'est une erreur complète. Le whisky, ou toute autre liqueur alcoolique, est un excitant qui opère d'abord un certain effet : mais bientôt la chaleur du sang quitte les extrémités pour se concentrer vers la poitrine ; on a plus froid qu'auparavant, on a les jambes comme brisées, et la fatigue vient bientôt forcer le marcheur à s'arrêter.

C'est de là que, dans les temps de grands froids, on trouve des hommes morts sur les grands chemins et dans les endroits isolés. Dernièrement encore, le 3 décembre dernier, un homme, ayant bu du whisky, a été trouvé gelé à mort dans une des routes de Saint-Jean-Port-Joli ; le soir du même jour, pour la même cause, un père de famille recevait une blessure mortelle. Tous les journaux ont souvent à enregistrer de semblables faits.

D'aussi funestes résultats doivent donc faire renoncer à l'usage imprudent du whisky ou de toute autre liqueur du même genre.

L'effet du vin, pris avec modération, est tout opposé ; il porte la chaleur du centre aux extrémités, ranime les forces et fait croître la gaieté et le courage. Une tasse de thé ou de café bien chaud est encore excellente.

LE CHOIX D'UNE FEMME.—Un conseil un peu bien terre à terre et pot-au-feu, mais très-sûr et appelé à donner de satisfaisants résultats :

Quand une jeune fille vous plaît, avant de la demander en mariage, faites le possible pour la surprendre à la cuisine—ce qui sera déjà d'un bon augure—et si elle ne s'excuse pas, si elle n'est pas honteuse d'être surprise à de vulgaires travaux, soyez assuré qu'elle possède un jugement sain et un raisonnement droit.

Arrangez-vous pour assister à une sortie qu'elle fera un jour de mauvais temps ; si elle s'enveloppe soigneusement d'un waterproof, si elle se coiffe d'un chapeau de la saison passée, cette femme ne vous ruinera pas en robes de Worth et en chapeaux de la bonne faiseuse.

Si vous voyez arranger, sans affectation, des fleurs dans un vase, redresser le faux pli d'un rideau, disposer les sièges et les meubles d'une façon commode et gracieuse, cette femme aime l'intérieur, ne courra pas de bals en fêtes, sera la gardienne du foyer. Epousez, mon cher, épousez cette femme-là, les yeux fermés... si vous la rencontrez.

—Ces jours derniers, quatre jeunes garçons d'Iberville ont eu le mauvais dessein de dérober une vingtaine de dollars, dit-on, dans leurs demeures respectives. Alors une idée vraiment machiavélique est passée dans la tête de ces mutins. Ils ont acheté trois armes à feu, deux revolvers à sept coups et un pistolet à un coup se chargeant par la culasse, et se sont munis de cartouches. C'était, disaient-ils, pour aller à la chasse. Samedi dernier, ces enfants jouaient dans la rue avec leur arme dangereuse et avec toute l'irréflexion de leur âge ; malheureusement l'un d'eux "jeunes chasseurs," tout en jouant, blessa à la main un de ses jeunes camarades, enfant de M. V. Thuot, hôtelier. La détente de l'arme partit, et la balle se logea dans l'intérieur du doigt majeur de sa main droite. On pense que l'os a été fracturé, mais les docteurs considèrent, paraît-il, la blessure peu grave.

HÉROÏSME.—On signale de Mont-sur-Marchienne un acte de courage vraiment remarquable et réellement méritant. Le héros est un gamin de quinze ans.

Il y a quelques jours, le petit J. B. Goosens, âgé de 10 ans, voulant tirer un seau d'eau du puits de la maison, tomba la tête en avant, emporté par le poids. Son frère Emile, âgé de 15 ans, se trouvait à quelques pas. Il accourut, saisit la corde, se laisse glisser jusqu'au fond du puits, qui a cinq mètres d'eau, saisit son frère, le charge sur son dos, et remonte à la force du poignet ; tout ceci en un clin-d'œil.

Arrivé à un mètre de l'orifice, le petit Jean-Baptiste, presque évanoui, lâcha prise et retom-

ba dans l'eau. N'écouterant que son courage, Emile se laisse glisser de nouveau et rattrape l'enfant.

Mais ses forces étaient épuisées, il avait, de plus, laissé toute la peau de ses mains à la corde. S'arc-boutant contre les parois du puits, il maintint son frère en appelant du secours. Des voisins accoururent et les remontèrent au treuil. Il était temps.

—Un des chefs de gare de la ligne du Nord vient de passer par une cruelle épreuve. Il a un fils, un charmant enfant de huit ans, bien élevé, mais d'une vivacité qui a failli lui coûter la vie.

Avisant, il y a quelques jours, dans un des bureaux de la gare, la caisse en fer où l'on serre les valeurs, il s'y bottait d'un bond, après en avoir enlevé la clef et refermé la porte sur lui. On juge de l'émoi de tous les employés et de l'angoisse du père. Le petit malheureux s'était enterré vivant ; il allait mourir asphyxié ! On ne perdit point de temps, et avec une grosse masse en fer, on brisa l'un des coins de la caisse ; ce ne fut pas chose facile. Par la brèche, l'enfant put passer la clef, et il sortit enfin de sa terrible prison. Il était sur le point d'être asphyxié.

UN DINER PAR LA POSTE.—Le bureau de la poste à Washington a vendu ces derniers jours les articles restés en souffrance dans la *Dead Letter Office* et non réclamés dans le délai voulu. Parmi ces articles était un paquet expédié de New-York et dont l'examen a révélé le contenu comme suit : une entrecôte rôtie, un rognon de veau, cinq à six livres de venaison fumée, quelques pommes de terre et oignons, une livre de beurre, une tranche de pâté, une certaine quantité de bonbons, noix, raisins secs, pommes et oranges, plusieurs fioles de vin et de whiskey, deux boîtes de cigares, deux fromages de Limbourg, de la sauce de canneberge, enfin de la farine, du sel, du poivre et du vinaigre.

MAUVAIS MÉNAGE.—Nathalie Chénier, une jeune femme domiciliée rue Saint-Urbain, a déposé une plainte samedi au bureau de santé, disant qu'elle avait été assaillie par son mari, Edmond Lefebvre, et par sa mère, Lucie Guibault, veuve de feu Olivier Lefebvre. Pendant la bagarre, un de ses agresseurs la bâillonna avec un torchon à plancher pour empêcher ses cris d'être entendus par les voisins. Lorsque le grand connétable procéda à l'arrestation des prévenus, la femme Lucie Guibault soupait tranquillement en compagnie de son amant, un homme marié, père de trois enfants. Ce dernier a eu l'effronterie de venir en cour et de demander au grand-connétable s'il pouvait rendre quelque service à la vieille Lefebvre. M. Bissonnette l'a reçu comme un chien dans un jeu de quilles, lui disant qu'il ferait mieux d'aller donner à manger à sa femme légitime et à ses petits enfants.

EXPÉDITION GLACIALE.—Un canot parti de Lévis, jeudi soir, n'est arrivé à Québec que le lendemain très-tard. Emporté par le courant et la glace, il a dû voyager toute la nuit sur les battures de Beauport.

PHÉNOMÈNE.—Une femme de Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes, a donné naissance à un singulier phénomène. C'est un enfant qui a deux têtes, quatre bras et deux jambes. Les deux corps sont séparés et parfaitement distincts jusqu'à quelques pouces au-dessous des bras ; jusque-là, il y a deux petites filles. A partir de ce point, il n'y a qu'un seul tronc et seulement deux jambes. Cette petite ou ces petites filles sont en parfaite santé.

VARIÉTÉS

Jeu poétique sur la rime en do

DÉPART POUR LE COLORADO

Partons pour le Colorado,
En car, en steamboat, en landau ;
En vélocipède, en rail-eau,
Allons vers cet Eldorado.
Et que des rives du Lido,
Jusqu'aux ombrages du Prado,
Chacun chante, *grosso modo* :
Ah ! vive le Co-lo-ra-do !

Allons donc au Colorado ;
En *sleeping-car* faisons dodo ;
Pour nous, c'est un joyeux *Credo*.
Le ciel nous devait ce cadeau.
Illusion, que ton bandeau
Ne soit pas un épais rideau,
Et nous dirons *rinforzando* :
Ah ! vive le Colorado !

Nous sommes au Colorado,
Pays digne d'un mikado ;
Les rochers et les chutes-d'eau
Ne sont pas tirés au cordeau,
Mais lorsque, comme un Aguado,
La fortune ira *crescendo*,
Nous nous écrierons tous en do :
Ah ! vive le Colorado !

ANTHONY RALPH.

D... est sur le point de se marier et se confesse à sa future belle-mère.

—Je dois vous avouer, lui dit-il, que je m'emporte très-facilement, et souvent sans raison.

—Soyez tranquille, répond la belle-mère, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront pas.



LES PRISONNIERS TURCS AU-DELA DU VID DANS LA NEIGE



DISTRIBUTION DE PAIN AUX PRISONNIERS TURCS



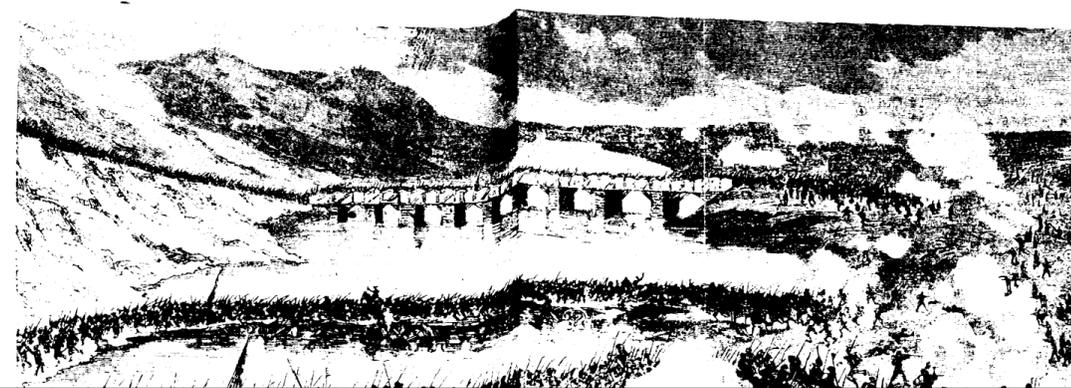
LE DRAPEAU BLANC SUR LE PONT DU VID



LES TURCS FRANCHISSANT LE VID APRES LA REDDITION



LES TURCS DEPOSANT LEURS ARMES SUR LE CHEMIN DE SOFIA. MAISON OU SE REFUGIA OSMAN PACHA APRES AVOIR ETE BLESSE



FLEURS FLÉTRIES

A. M. A. F. DE ST. M.

Pâles fleurs où mes yeux émus
Se reposent avec tristesse,
Pourquoi me rappeler l'ivresse
De ces beaux jours qui ne sont plus ?
Pourquoi votre pâle corolle,
Embaumant le calme du soir,
A mon regard fait-elle voir
L'Ange du bonheur qui s'envole ?

Pourquoi, lorsque mes doigts distraits
Vous entrelacent en couronne,
Me semblez-vous au vent d'automne
Vous balancer sous les cyprès,
Et vois-je votre pur calice
Parer un front prêt pour les cieus,
Tandis que de deux grands yeux bleus
Tombent les pleurs du sacrifice... ?

Pâles fleurs, puisque votre voix
Ne sait que dire : Tout vacille,
Tout s'éteint ! le chant dans les bois,
Dans le ciel, l'étoile qui brille ;
Puisque de mon beau matin d'or
Tous les rayons sont morts dans l'ombre,
Puisque le chemin est si sombre,
Pourquoi me parlez-vous encore ?

AUG. OUVRARD.

Québec, 20 janvier 1878.

MIRAMAR

Miramar est à une lieue de Trieste. La route est délicieuse : vous suivez le rivage de la mer qui se creuse, qui s'avance, s'arrondit, toujours ourlé d'une élégante dentelle d'écume. Quand cette mer n'a pas des fureurs de sorcière, elle a des grâces de jeune fille. Son flot est limpide et bleu, son haleine est rafraîchissante, sa voix tendre comme un soupir. Des vols de mouettes s'égrenent autour de nous dans l'azur, et au large, passaient comme les spectres des vaisseaux naufragés, les formes indécises de grandes embarcations. Quelques canots à voiles rouges tranchaient brusquement sur l'harmonie de ce tableau aux couleurs veloutées et vaporeuses.

Du côté de la montagne il y a une multitude de charmantes villas toutes blanches, qui ressemblent à une bande de folâtres baigneuses.

A travers les interstices du feuillage on admire leur perron de marbre, leur façade élégante, ornée d'un balcon d'où les plantes grimpantes débordent et jettent aux papillons diaprés et aux abeilles d'or une véritable échelle de fleurs.

Au bout de la route, sur un promontoire pittoresque, on aperçoit le château de Miramar ; ses tours crénelées, son architecture massive commandent la mer avec l'attitude fière et mélancolique d'une forteresse.

L'histoire de ce château n'a jamais été racontée, et comme j'en tiens les détails d'un ami d'enfance de Maximilien, le lecteur trouvera sans doute quelque intérêt à la connaître.

En 1856, le jeune archiduc était commandant de la marine autrichienne, qui lui doit toutes ses victoires ; il ne pensait point à Miramar et ne s'attendait pas à être un jour gouverneur des provinces lombardes ; il avait déjà fait un voyage en Grèce et en Asie-Mineure ; il avait parcouru l'Espagne, le Portugal, la Sicile ; il avait vu l'Orient et la Terre-Sainte.

Il aimait la mer d'un amour de marin et avait fixé sa résidence à Trieste ; souvent, au milieu de la tempête, il montait en canot et se plaisait à affronter le péril. Un jour de très-forte bourrasque, son embarcation fut enlevée comme une plume et emportée au-delà du cap de Gignano. Là, plus de vent, une eau aussi calme et tranquille que celle d'un lac.

Maximilien descendit à terre et trouva la position si favorable et le point de vue si beau, qu'il résolut d'y bâtir une petite maison de pêcheur. Il acheta le terrain et commença par y faire des essais de culture de plantes exotiques, ne se doutant pas de la fécondité extraordinaire de ce sol exposé en plein midi.

L'année suivante, il épousa la fille du roi des Belges, et la baguette d'or que lui apportait cette princesse transforma la cabane en palais digne d'un roi.

A cette époque, Maximilien s'occupait beaucoup d'architecture ; il avait conçu l'idée de cette admirable église votive qui

est un des joyaux de la ville de Vienne ; il s'appliqua à tracer de sa propre main le plan de Miramar. Les travaux furent poussés avec activité, mais en 1858, lorsqu'il dut abandonner la Lombardie, il n'y avait de terminé que la maison rustique qui s'éleva au sommet de la colline. Il s'y installa avec sa femme et trouva cette demeure si charmante, qu'il ne voulut plus la quitter, même après l'achèvement du château.

Figurez-vous un grand châlet tapissé de chèvrefeuille et enguirlandé de vigne-folle, entouré de bosquets de camélias et de lauriers-rose qui l'ombragent avec le mystère de rideaux d'alcôve. Que la vie devait être douce dans cette solitude envivante de fleurs et de chants d'oiseaux, dans ce nid de verdure caressante, avec le ciel sur la tête, la mer à vos pieds, un chaste amour dans le cœur ! Maximilien avait réalisé le rêve moderne d'une chaumière, d'un cœur et d'une bourse. La générosité de ce prince rendait ce dernier élément de bonheur indispensable, car il aimait à s'entourer d'artistes, d'hommes de lettres, de savants ; il les comblait d'attentions et n'oubliait point ces petits cadeaux si propres à l'entretien de l'amitié. Ah ! si ces allées pouvaient parler, si ces arbres pouvaient redire ce qu'ils ont entendu, nous pénétrerions jusqu'au fond de cette âme et nous verrions combien les idées et les projets qui y mûrissaient étaient nobles et grands.

Maximilien était tout un homme de cœur ; son souvenir est encore aujourd'hui vénéré dans ces provinces lombardes qu'il administra en ami et en père ; et, dans ce Mexique, où il ne voulut point régner en conquérant, les Indiens des environs de Queratero ne bâtiraient pas une cabane sans y mettre, comme un talisman, une pierre détachée du tertre où il fut fustillé. A l'arrivée de son cercueil à Trieste, jamais on ne vit émotion plus profonde : les magasins étaient fermés, tout travail avait été suspendu ; on ne rencontrait que des gens en habits de deuil et des femmes qui sanglotaient. Pendant de longues années, les basses classes de la population slave n'ont pas voulu croire à sa mort. " Il reviendra ! disaient-elles, il reviendra ! "

Quand on pense à la vie heureuse qu'ils auraient pu mener ici, quand on évoque ce passé aux heures lentes et sans alarmes, et qu'on se dit que maintenant lui n'est plus et qu'elle est morte aussi, bien que vivante, c'est avec une indéfinissable tristesse qu'on franchit la grille de cette résidence. On ne peut parcourir ces jardins pleins d'enchantements, sans y placer des scènes de bonheur ; dans ces allées baignées d'une lumière verte et crépusculaire l'imagination croit voir encore un couple enlacé qui disparaît. C'est un Paradis perdu, où, comme dans l'autre, ce fut Eve qui pécha la première : le serpent de l'orgueil s'adressa d'abord à la femme, qui prit la pomme, y mordit et la présenta ensuite à son mari. Cette jeune tête d'archiduchesse avait des nostalgies de couronne et de gloire. Dans la terrible aventure du Mexique, les historiens futurs chercheront la femme.

Au vestibule, une douzaine de hallebardes au ratelier indiquent que l'on est dans la maison d'un prince du sang ; l'aspect peu guerrier de ces armes de parade est encore adouci par le voisinage d'une coupe de marbre, où boivent deux colombes, au cou arqué, aux ailes frémissantes. La fenêtre du fond encadre le golfe de Trieste. C'est un décor merveilleux.

Le cabinet de travail et la chambre à coucher attenante qui s'ouvrent sur le vestibule sont la reproduction exacte des deux cabines que Maximilien occupait sur la frégate *Norara*, avec laquelle il fit le tour du monde. Sur le bureau, une miniature de l'impératrice Charlotte. La bibliothèque est riche en livres de science, d'histoire et de voyage, en toutes langues ; à l'âge de dix-huit ans, Maximilien parlait le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le hongrois, le slave, le grec et le latin. Des statues de Dante, de Goethe, de Shakespeare, d'Homère ornent cette pièce, d'un

style sobre et élégant. C'est dans cette pièce, ayant vue sur la mer dont il aimait la sublime immensité, que Maximilien écrivit ses quatre volumes de Mémoires, d'esquisses de voyages, d'aphorismes et de poésies. Je ne sais pas d'endroit plus merveilleusement choisi pour le rêve et le travail, la pensée et l'oubli. Aussi, l'inspiration fut-elle heureuse, et l'Allemagne entière fut unanime à décerner à l'archiduc la couronne des poètes-rois, moins lourde et surtout moins fragile que celle des rois-poètes. Maximilien avait un talent descriptif exquis ; il observait avec finesse et écrivait avec art.

Il adorait l'Italie : Naples était pour lui " un morceau de paradis tombé du ciel ; " il a décrit cette ville avec la plume d'un sésame trempée dans l'or d'une étoile.

Au salon trônent les portraits de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche.

Dans la chambre à coucher se trouvent les portraits de Napoléon III et de l'impératrice.

La chapelle a été construite sur le modèle de la sainte chapelle de Jérusalem.

Le premier étage renferme toute une collection de tableaux anciens et de portraits.

Dans la chambre dite de l'empereur, Pie IX est placé vis-à-vis de la reine Isabelle. On y remarque également un tableau de Raphaël et le secrétaire de Marie-Antoinette, en bois de rose.

La salle de conversation est couverte de peintures retraçant l'histoire de Miramar : l'arrivée des Romains, l'empereur Léopold Ier reçu à Trieste, la députation mexicaine se présentant devant Maximilien et son départ pour le Mexique.

De même que le château impérial de Vienne, le château de Miramar possède sa salle du trône.

L'escalier, dans le goût gothique allemand, est en bois sculpté, avec des statues de héros d'armes tenant des candélabres.

Les murs sont couverts de trophées indiens rapportés de l'Archipel.

Maximilien avait pour la nature la passion d'un Jean-Jacques Rousseau ; il voyait dans les plantes tout autre chose que de la tisane ; il aimait leurs couleurs, leurs formes variées, leurs parfums ; il les cultivait en homme de goût et en artiste, et les décrivait en poète. C'est à profusion qu'il en a répandu autour de Miramar, changeant ainsi en oasis le rocher brillant et nu, et acclimatant sous cette latitude la végétation frileuse et rayonnante de l'Orient. Du haut des terrasses, l'œil parcourt toute la gamme étincelante des tamarins, des baobabs, des cocotiers, des pins parasols, des cactus et des figuiers. Il y a çà et là des palmiers qui font penser à Paul et à Virginie, et qu'il appelait dans son langage imagé des " fées issues du songe de quelques dieux ; " il comparait aussi la gracieuse inflexion de leurs feuilles " à la danse des grâces ; " il y a des parterres d'une richesse de tons si éclatants, qu'on les dirait semés de pierreries et bordés comme des chasubles ; des chamilles s'ouvrent sur la mer, semblables à des grottes de nymphes ; des bassins étoilés de lotus mettent de grands miroirs au milieu des pelouses ; et détachant leurs blancs statues sur les massifs sombres, quelques statues mythologiques réchauffent leur nudité divine au soleil.

Maximilien aimait tant son Miramar qu'il en a fait la retraite enchantée d'un prince des *Mille et une Nuits*. Aussi, dans l'autre monde, s'il est une récompense pour ceux qui ont injustement souffert, il doit lui être permis de venir quelquefois dans ces allées qu'il a plantées, chercher les traces de la pauvre Ophélie.

Au Mexique, ses seuls amusements de récréation étaient ceux qu'il consacrait à Miramar : il dirigeait son ancienne résidence comme s'il devait y revenir d'un jour à l'autre, il transmettait par chaque courrier ses ordres pour changer ou déplacer les fleurs de tel parterre, pour meubler telle chambre, pour faire ici des adjonctions, là, des réparations. Miramar était pour lui la houlette et le chapeau du berger devenu roi ; son souvenir, qui lui rap-

pelait son bonheur passé, adoucissait les sombres occupations du présent.

Ce fut le 10 avril 1864 que la députation mexicaine chargée de lui présenter la couronne du Mexique, arriva à Miramar.

Trois jours après, le couple impérial quittait le sol de l'Autriche.

De grand matin déjà, une animation inaccoutumée régnait dans le port de Trieste et sur la route de Miramar. De toutes les parties du royaume, on accourait faire ses adieux au plus aimé des archiducs.

La *Norara* et la frégate française *Thémis* mouillaient en rade, et auprès des deux navires se balançaient sur leur ancre, six vapeurs du Lloyd autrichien, chargés de spectateurs.

A une heure de l'après-midi, l'empereur conduisant sa femme au bras, et tout occupé pour le voyage, entra dans les salons où l'attendaient une vingtaine de députations chargées de lui remettre des adresses d'adieu. Maximilien était visiblement ému ; quand le bourgmestre de Trieste lui eut exprimé la douleur que la population ressentait à son départ, il ne retint point ses larmes, embrassa le bourgmestre, serra la main à tous ceux qui l'entouraient, et murmura à demi-voix : " Je pressens que je ne reverrai plus ce pays ! "

Cette nature poétique et chevaleresque était accessible aux plus singuliers pressentiments. De sinistres pensées se glissaient tout à coup au fond de son âme et la plongeaient dans des tristesses infinies. Son *Journal de voyage* est rempli de mélancoliques réflexions.

(La suite au prochain numéro.)

LES FEMMES

Comment des hommes sensés peuvent-ils résister au dégoût qu'inspire l'art chez les femmes qui n'ont point assez de talent pour le déguiser ? Quoi de plus insupportable que les minauderies, les airs penchés, les sourires de commande, l'exercice des yeux, de l'éventail, etc., quand on les examine de sang-froid ?

* *

La louange la plus flatteuse pour une jolie femme, c'est le mal qu'on lui dit des autres femmes.

* *

Quand les femmes ont passé trente ans, la première chose qu'elles oublient, c'est leur âge ; lorsqu'elles sont parvenues à quarante, elles en perdent entièrement le souvenir.

* *

On raconte que deux dames sur le retour de l'âge prenaient le plus grand soin pour dissimuler la date de leur naissance. C'est pourquoi l'une d'elles, rendant visite à l'autre, avait coutume de lui dire tous les premiers jours de l'an : " Madame, je viens savoir quel âge vous voulez que nous ayons cette année. "

Une autre avait coutume tous les ans de se dire plus jeune d'une année. Son fils lui dit un jour : " Ma mère, si vous continuez ainsi de rajeunir et que je vieillisse tous les ans d'une année, je finirai par être plus âgé que vous. "

* *

Les femmes savent mieux feindre de ne pas aimer, qu'elles ne savent aimer véritablement : elles ont plus de plaisir à devoir un cœur à leur adresse qu'à leur sincérité. Leur vanité se trouve flattée de tous les tourmens qu'elles font souffrir, et elles sont plus touchées de l'embaras d'un amant qui ne sait à quoi s'en tenir, que du plaisir de le rendre parfaitement heureux.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R^{EV}. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York*.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LERLANC. Atelier : 547, rue Craig

RESTONS JOYEUX !

A MA FEMME

Vive la gaité ! Telle est ma sagesse !
Que rien ne nous presse
De lui dire adieu !
C'est plus que de l'or, plus qu'une couronne ;
Gardons-la, Mignonne,
Elle vient de Dieu.

Heureux le mortel qui, pour héritage,
Reçut en partage
Un joyeux refrain !
Plus le monde va, plus la boule tourne,
Plus vite il retourne
Vers un ciel serein.

L'aimable gaité, toute franche et ronde,
Qui toujours débonde,
S'échappe du cœur.
Rire de la tête est une sottise ;
L'esprit qu'on attise
N'est point le bonheur.

Sans les écouter, plaignons les poètes,
Les "douces musettes"
Pleurant nuit et jour.
L'un gémît le soir et l'autre aux matines—
Petits Lamartines,
Vous faussez l'amour.

La douleur réelle est moins légendaire,
Moins imaginaire,
Moins pleine d'efforts.
Beaux fils de vingt ans, vivez de courage :
Quand viendra l'orage,
Vous serez plus forts.

Chassez les soucis, les soupirs sans nombre,
Ce visage sombre
Malgré le beau temps.
Enfant qui regrette... Homme qui rumine...
Ah ! la triste mine !
Foin des mécontents !

Que font les chagrins d'un esprit morose !
Voyons tout en rose
Et tout ira bien.
Sans doute, la vie a mille traverses,
Des feux, des averse,
Pour Juif ou Chrétien ;

Prenez notre part : c'est une échéance,
Soldons la créance
Et n'en parlons plus !
Respirer gaiement dans leur atmosphère
Est facile affaire
Aux moins résolus.

Vive la gaité ! C'est elle, Mignonne,
Qui nous environne—
Allons notre train !
A ton petit vieux, ma petite vieille,
Tu riras, pareille,
Au siècle prochain.

BENJAMIN SULTE.

2 février 1878.

LE MIRACLE

DU 16 SEPTEMBRE 1877

DECLARATION DE L'AUTEUR

Conformément aux prescriptions de Notre Sainte Mère l'Eglise catholique, nous déclarons formellement :

Que nous soumettons sans aucune restriction au jugement du Saint-Siège tout ce que nous écrivons. Qu'en ce qui concerne les guérisons extraordinaires que nous pouvons raconter (alors même que nous nous servons du mot usuel de Miracle, et que nous en relevons les circonstances qui nous semblent prouver l'intervention divine), nous n'entendons nullement en décider de notre propre chef le caractère surnaturel, ne voulant donner à nos paroles d'autre force que celle d'un témoignage purement historique.

Que quand il nous arrive, en parlant de pieux et vénérés personnages, de nous servir de termes consacrés par l'Eglise dans les causes des Saints, nous n'entendons nullement prévenir le jugement du Siège apostolique, auquel seul il appartient de prononcer en pareille matière.

HENRI LASSERRE.

I

Vers le mois d'août de 1874, arriva à Lourdes M. le chanoine Martignon, ancien curé-archiprêtre d'Alger. C'était un homme d'environ quarante ans. Atteint, sur le sol africain, d'une extinction de voix et d'une affection de poitrine, il avait franchi la Méditerranée et était venu dans la cité de Marie, attiré par le bruit des miracles qui s'accomplissaient à la Grotte, et espérant, lui aussi, obtenir une part dans ces grâces extraordinaires.

Aux Roches de Massabielle il s'agenouilla, il pria, il but à la Source miraculeuse, il se plongea dans la piscine : mais la guérison demandée ne descendit point du Ciel.

"Allons ! se dit-il, ne nous décourageons pas. Une si courte résistance ne suffit point : il faut frapper plusieurs coups à la porte, pour qu'elle s'ouvre à qui veut entrer. Faisons une neuvaine."

La neuvaine s'achève. Nulle amélioration. La foi du Chanoine ne détaille point, ni son espoir non plus.

"Je vais faire une neuvaine de semaines."

Le voilà donc à Lourdes pour soixante-trois jours.

Au soixante-quatrième, se trouvant absolument dans le même état, il va passer un certain temps à Pau, cherchant dans la douceur du climat un allègement momentané.

Mais il se reprochait en lui-même cette fuite de Lourdes comme une faiblesse et un manque de foi. Il avait, du reste, dans le fond de son cœur, je ne sais quel pressentiment assuré que, à une date proche ou lointaine, la Très-Sainte Vierge finirait par céder à ses instances et exaucer sa prière.

Dans cette pensée, il ne tarde point à revenir à la Grotte bénie, et à s'installer dans la ville, en un domicile moins provisoire. Il commence dès lors à y prendre racine.

Lui malade, il se constitue garde-malade. Et les pèlerins qui ont fait à Lourdes un séjour un peu prolongé se souviennent assurément d'y avoir remarqué, depuis quelques années, un prêtre encore jeune, à longue barbe blonde, au regard vif et doux, au visage distingué, à la taille haute et grêle, au corps amaigri, aux épaules étroites et quelque peu voûtées par la souffrance. Ce prêtre conduisait des aveugles, donnait le bras à des infirmes, amenait à la Piscine des estropiés, employait à consoler les affligés le souffle de sa voix éteinte. C'était l'abbé Martignon.

"Si la sainte Vierge ne me guérit point cette fois-ci, disait-il en souriant, je suis résolu à faire une neuvaine d'années, et puis encore une neuvaine de siècles ; mais après cela, je m'arrête..."

Il eut la joie de voir guérir miraculeusement plusieurs des malades dont il s'était fait le guide et le soutien ; mais lui-même, bien qu'il éprouvât parfois quelque léger soulagement, ne reçut point le don surnaturel de la guérison totale qu'il implorait.

Finit-il alors par avoir le sentiment de quelque résistance secrète de la Vierge à accorder la grâce qu'il sollicitait ? Nous ne savons ; mais il nous a semblé que si sa foi était toujours la même et si sa charité allait s'accroissant, la vertu d'espérance tournait peu à peu, chez lui, à la vertu de résignation, ou, pour mieux dire, qu'il ajournait son espoir. Heureux de demeurer en ce coin de la terre, où la Reine du Ciel avait posé ses pieds ; se contentant de respirer cette atmosphère sacrée et d'aller, chaque jour, prier devant la Grotte sainte, il n'entreprendit donc point cette neuvaine d'années et de siècles dont il avait parlé en souriant.

"Je reste là, nous disait-il, à la disposition de Notre-Dame de Lourdes. Elle m'exaucera quand elle voudra. Je suis comme quelqu'un qui est assis dans une antichambre, et qui attend son audience. Mon tour viendra. J'aurai mon heure ou ma minute, et je ne la laisserai point échapper.

Il attendit cette minute ou cette heure pendant trois ans.

Or, il y a quelques mois, il eut l'inspiration intérieure de frapper encore à la céleste porte.

Dans le courant de 1877, il forma la résolution de faire, en septembre, une nouvelle Neuvaine, de façon à la terminer à la Fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Il n'avait nullement remarqué, du reste, que cette Fête étant mobile, le premier jour de cette Neuvaine coïnciderait cette année-ci avec la Nativité de la très-sainte Vierge, et que sa prière irait ainsi, en quelque sorte, de la naissance de Marie au dernier soupir de Jésus, du berceau de la Mère au tombeau du Fils.

II

Pourquoi donc Marie n'avait-elle pas exaucé immédiatement les vœux et les prières de l'abbé Martignon ? Pourquoi n'avait-elle pas rendu la santé, les forces et la voix à celui qui l'aimait si filialement et qui parlait si bien d'elle ? Il devait y avoir quelque raison cachée. Nous est-il permis de la soupçonner et de nous pencher sur le cœur de notre Mère pour lui demander ce secret ?

Guéri, ce prêtre eût quitté les abords de la Grotte et repris, en telle ou telle ville d'Algérie, l'exercice du saint ministère. Malade, il restait à Lourdes et remplissait l'office que nous venons de dire.

Nous nous imaginons donc que si la Vierge n'accordait point tout d'abord la guérison implorée, c'est qu'elle n'entendait point délivrer si vite son congé à un tel serviteur. Dieu n'y perdait rien, ce nous semble, et le serviteur n'y perdait rien non plus. Quand, à nos prières, Dieu refuse ou fait attendre telle ou telle grâce temporelle, c'est-à-dire la monnaie de cuivre, c'est qu'il nous prépare la monnaie d'or et le centuple, soit en ce monde, soit au-delà.

Une nouvelle mission n'avait pas tardé d'ailleurs à s'imposer au zèle et à l'ardente charité de M. l'abbé Martignon. Et elle découlait tout naturellement de cette fonction qu'il s'était donnée à lui-même de consoler les affligés.

Dès le commencement de son séjour à Lourdes, il avait rencontré un homme plus endolori que les malades et plus éprouvé que les affligés ordinaires, et à celui-là aussi il avait prêté son aide et son appui. Mêlé à l'événement religieux le plus considérable de notre époque, l'homme dont nous parlons avait eu en sa vie l'honneur de recevoir un message du ciel, et d'accomplir, malgré tous les obstacles, les ordres divins. Mais la Vierge, lui réservant sans doute une place plus haute, avait dit : "Je lui montrerai combien il faut qu'il souffre pour mon amour." Et les peines les plus inattendues étaient venues torturer cet héroïque cœur.

Par un étrange et saisissant contraste, il était à la fois sur le Calvaire et sur le Thabor. Tandis que le monde entier célébrait son nom et proclamait sa gloire, tandis qu'il était béni de son peuple dont il fut toujours le Père et le Patriarche bien-aimé, il avait d'autre part, surtout

en ces derniers temps, l'amère douleur d'être méconnu, délaissé et sourdement persécuté dans ce qu'il avait de plus cher, dans son zèle pour la maison du Seigneur. Comme le Cyrénéen, c'était l'homme portant la Croix ; et ses robustes épaules étaient déchirées et ensanglantées par le fardeau sacré. Autour de son supplice, comme autour de celui du Maître, plusieurs hochaient la tête et disaient : "Puisqu'il a été l'instrument de Marie, qu'elle le délivre et lui vienne en aide."

A l'époque des apparitions de la Mère de Dieu à la Grotte de Lourdes, voilà bientôt vingt ans, il avait demandé à la Vierge de faire fleurir des roses en la saison des neiges. Mais Notre-Dame de Lourdes, qui devait, en ce même lieu, opérer tant de miracles, avait refusé celui-là. Au prêtre qu'elle avait choisi, elle avait répondu par le mot austère de "Pénitence." Les roses ne sont point pour l'hiver de la vie ; c'est pour l'éternel printemps, c'est après le trépas que Marie les réserve à ses élus, à ses serviteurs, à ses amis. L'illustre abbé Peyramale, le grand curé de Lourdes, le prêtre de l'Immaculée-Conception, avait donc été condamné à souffrir.

Il n'entre point dans notre dessein de faire connaître ici sous le poids de quelles douleurs succomba le vénérable prêtre, dont Mgr. Langénieux a dit jadis cette juste parole : "Que Notre-Dame de Lourdes se l'était choisi pour confident, pour témoin et pour apôtre des merveilles de son apparition."

Rappelons seulement que, lorsque fut achevée et enrichie de tous les dons de l'univers la Basilique de la Grotte, qui doit être le point d'arrivée des processions demandées par Notre-Dame de Lourdes, il entreprit de construire l'église paroissiale qui doit en être le point de départ.

Il mourut à la peine, sans avoir pu compléter son œuvre.

Et cette mort, il l'avait plus d'une fois annoncée comme une sorte de nécessité, comme un sacrifice suprême dans l'intérêt de la Maison de Dieu.

L'église inachevée s'était arrêtée à la hauteur des voûtes... Des secours sur lesquels il devait compter lui avaient fait défaut ; des hostilités étonnantes avaient en partie entravé ses efforts.

"Je ne pénétrerai point dans la terre promise, et je ne la verrai que de loin, disait-il quelquefois. Il faut que je meure pour parer à la ruine. Quand je ne serai plus ici, toutes difficultés finiront par s'aplanir. Mon corps sera le levain. Ma mort paiera tout. Il faut que je meure pour parer à la ruine."

Paroles mélancoliques qui faisaient monter des larmes à ses propres yeux, et aux yeux de ceux qui l'aimaient.

Nous avons eu la douloureuse consolation d'assister à son départ de la terre, et nous avons raconté alors comment Dieu avait choisi la bienheureuse fête de la Nativité de la Vierge pour ouvrir à son serviteur les portes de l'éternité.

Au jour de la Nativité, l'incomparable Vierge, que l'office de l'Immaculée-Conception nous montre présente aux conseils du Très-Haut, avait paru toute rayonnante d'innocence et de gloire, parmi les ombres de ce monde. Au jour de la Nativité, le curé de Lourdes quitta les ombres de ce monde pour entrer dans l'autre patrie.

Autour du lit funèbre de Mgr Peyramale étaient groupés son frère, sa parenté, ses vicaires, ses amis, tous ceux de son peuple qui avaient pu pénétrer dans la chambre de l'homme de Dieu.

Parmi cette famille en pleurs, l'intime ami des dernières années, l'abbé Martignon, était là, tout brisé de douleur, et ne pensant guère à lui-même, ni à sa maladie, ni à sa guérison, ayant presque oublié sa Neuvaine à Notre-Dame des Sept-Douleurs, neuvaine qui se trouvait justement, par une rencontre étrange, devoir commencer en ce même jour.

III

Après une longue agonie, Mgr Peyramale venait de rendre à la terre son dernier soupir et à Dieu son âme immortelle.

L'ami fidèle, le bon chanoine de la capitale africaine, se sentit seul ici-bas, non qu'il n'eût encore un Père en la personne de son vénérable et bien-aimé archevêque d'Alger, Mgr Lavignerie, mais était-il sûr de jamais le revoir, et n'était-il pas trop malade pour entreprendre la traversée ?...

En cette heure de douleur et d'abandonnement, il éleva son âme vers les invisibles régions dans lesquelles était désormais le serviteur de Marie. Et, en tournant son cœur vers la Consolatrice des affligés, il se rappela la neuvaine projetée et promise, et il se souvint que ce jour-là, 8 septembre, fête de la Nativité, en était précisément le premier jour.

Que se passa-t-il en son âme ? Agenouillé contre la couche mortuaire, tenant en ses mains les mains inanimées du curé de Lourdes, il resta un instant prosterné et silencieux.

Puis il se releva et dit à plusieurs de ceux qui étaient là, aux vicaires de la paroisse, à celui qui écrit ces lignes, à quelques autres :

"Je viens de faire la première prière de ma neuvaine à Notre-Dame des Sept-Douleurs et ma demande de guérison, auprès de cette sainte dévouée. Et je conjure Notre-Dame de Lourdes de permettre que, en son nom à Elle et le neuvième jour, mon ami me transmette lui-même la réponse."

Puis il ajouta :

"Le choix que Dieu a fait du 8 septembre, pour appeler à lui le curé des apparitions, m'autorise suffisamment à associer son premier souvenir à mon humble supplique."

En même temps qu'une immense douleur, une

immense espérance était descendue dès ce moment dans le cœur du prêtre malade. Assurément, la pensée de guérir n'allégeait en rien son affliction, car nulle considération personnelle ne pouvait atténuer le chagrin qu'il avait de la perte de son ami. Mais, en se voyant seul désormais sur la terre de France, il lui était doux de songer que son protecteur était au ciel, et que ce serait sans doute à son intervention qu'il devrait, après la sainte Vierge et après Dieu, la grâce qu'il sollicitait depuis si longtemps.

Il en parlait avec conviction ; et il lui semblait qu'avant un tel intercesseur, la sainte Vierge, au neuvième jour, allait se mettre en quelque sorte à la disposition de sa prière. Il écrivit même au R. P. Picard de l'Assomption, pour lui faire part de son espoir.

Déjà il s'entretenait de ce qu'il ferait une fois guéri, et comment il s'emploierait encore à l'œuvre inachevée du curé de Lourdes. Au milieu de son deuil et de ses larmes, il goutait par avance les douceurs de sa santé rétablie, de ses forces revenues et de sa voix reconvenue.

Il pria avec ferveur. Des amis s'immisèrent à lui. Et ainsi on arriva au samedi 15 septembre. C'était la veille de Notre-Dame des Sept-Douleurs ; c'était la veille du neuvième jour.

Ce samedi-là, dans la matinée, il reçut un télégramme lui annonçant l'arrivée de M. et Mme Guerrier, et lui demandant le service de vouloir bien les attendre à la gare avec une voiture.

M. et Mme Guerrier lui étaient entièrement inconnus. Une lettre de M. le Curé de Saint-Gobain, que la poste avait apportée vingt-quatre heures avant la dépêche, lui apprenait seulement que, depuis plusieurs années, Mme Guerrier était atteinte d'une maladie très-grave, et qu'elle partait pour aller à Lourdes implorer une guérison, en laquelle elle avait une foi absolue. On recommandait instamment à M. l'abbé Martignon cette dame et son mari, qui se rendaient pour la première fois dans la cité de la sainte Vierge.

Le chanoine n'eut garde de refuser cet office de charité, et s'achemina vers la gare, pour s'y trouver au train de trois heures.

Laissons-le durant quelques instants pencher sur son bréviaire et disant son office dans la salle d'attente ; et racontons par quelle série de circonstances M. et Mme Guerrier arrivaient à Lourdes ce jour-là.

(La suite au prochain numéro.)

MELANGES

L'*Athenaeum* annonce que le lieutenant Kitchener, chef de l'expédition scientifique anglaise en Palestine, a rapporté le plan d'une église datant des croisades, récemment découverte près du mont des Oliviers, à Jérusalem.

La route de la montagne des Oliviers à Béthanie traverse une étroite langue de terre qui relie cette montagne à une colline au-dessus du bourg. Sur le bord de cette route, on a découvert les restes d'une ancienne chapelle qui date du 12e ou 13e siècle. La tradition a, de tout temps, désigné cet endroit comme celui où le Sauveur monta sur son âne pour faire son entrée à Jérusalem le jour des Rameaux.

Dans cette chapelle, on voit encore un bloc de maçonnerie couvert de peintures, dont la position est assez curieuse. Il se trouve placé au nord, probablement entre deux colonnes de la nef. Ce bloc, de forme carrée, paraît être un autel indiquant la place exacte où le Christ monta sur son âne. Les peintures sont bien tracées et assez bien conservées. Sur la face méridionale, le sujet représente la résurrection de Lazare ; du côté opposé, on voit les disciples amenant l'âne à leur maître ; un groupe de personnes engagées dans une querelle le côté est, et à l'ouest est fabriquée une inscription dont la plus grande partie est effacée. Sur le cintre de la niche, il y a encore des vestiges de peinture et des traces d'inscriptions.

Le capitaine Guillemot est le premier qui ait visité ces ruines, dont il a copié les peintures et les inscriptions ; ces copies vont être publiées. Il a pu déchiffrer les mots : "Hierusalem" (Bethphage) et "Hierusalem." Les murs de la petite chapelle du sud sont également couverts de peintures représentant des cercles inscrits, tandis que ceux de l'église elle-même portent des ornements vulgaires. On dit qu'une plaque de cuivre y a été trouvée ; elle a été enlevée par ordre du pacha et transportée dans une mosquée, puis au sérail. Elle servait de couvercle aux fonts baptismaux, et on assure que c'était le bouclier d'Hamseh. Elle porte les armes des douze tribus d'Israël et est fondue en bronze avec un fort alliage d'argent. Le pacha a promis d'en laisser prendre la reproduction photographique. Le travail est italien du douzième siècle et d'une grande beauté.

Des pères franciscains de Jérusalem ont fait presque en même temps une découverte intéressante. En creusant les fondements d'une nouvelle école à Kalat-Ialud, ou château de Goliath, ils ont mis au jour quatre énormes massifs de maçonnerie ancienne, qu'on croit être les fondations de la tour de Psephinus.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désireraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).



FEU HECTOR PELTIER, M D. EDINB., DÉCÉDÉ DERNIÈREMENT



L'HON A. G. JONES, LE NOUVEAU MINISTRE DE LA MILICE



DES VOYAGEURS FATIGUÉS S'ARRANGEANT POUR LA NUIT

REVUE DE LA SEMAINE

PROVINCE DE QUEBEC

Tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrit, tout ce qui se pense en ce moment, converge vers un seul point : la localisation par le gouvernement du chemin de fer du Nord.

Des assemblées publiques ont eu lieu à Québec; elles ont blâmé le choix ministériel, s'il faut en croire les journaux de l'opposition; elles l'ont approuvé sans réserve, si l'on suit la version des feuilles conservatrices.

Le 5, une foule immense était convoquée à Montréal, dans la salle du marché Bonsecours, par les adversaires de la politique gouvernementale.

Le National intitulait le rapport des délibérations de cette assemblée comme suit : "L'assemblée d'hier soir.—Le tracé de Terrebonne condamné!" la Minerve, comme suit : "Echees aux blagueurs"; le Nouveau-Monde : "Meneurs désappointés." Et les trois tiraient des mêmes faits des conclusions diamétralement opposées.

Le ton général des journaux est plus virulent, plus grossier sur cette question que sur les autres. Si la discussion continue, il n'y aura bientôt plus assez de boue dans la province de Québec : il faudra aller chercher au Pérou un supplément de guano.

Celui qui est astreint par état à la tâche quotidienne de lire les journaux canadiens-français, subit la plus dure corvée qui puisse s'imposer à l'esprit humain. On ne saurait imaginer un concert d'injures pareil. Le dégoût s'empare de vous; la tristesse vous saisit au cœur. Que de travail perdu! Que de force employée à nous nuire, à nous faire un mal souvent irréparable!

Puisque c'est là, paraît-il, la mission assignée par le sort à la presse du pays, eh bien! subissons notre destinée. Assomons-nous périodiquement. Insultons-nous les uns les autres. Déprécions nos hommes publics, nos écrivains, nos orateurs, nos premiers citoyens. Si quelqu'un d'entre nous, par le talent ou le génie, élève la tête au-dessus de la foule, écrasons-le. Anéantissons l'influence française en Amérique. Et un jour, le voyageur dira : Autrefois, sur les bords de ce grand fleuve, vivait une population nombreuse, douée de toutes les vertus; seulement, un défaut déparait ses qualités naturelles : elle était anthropophage, et elle s'est dévorée.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

Le 6 février, le jeune député de Chambly, M. Préfontaine, a soumis une série de résolutions tendant à l'abolition du Conseil législatif.

L'hon. M. Angers propose en amendement : "Que cette Chambre est d'opinion qu'il n'est pas judicieux de changer la Constitution."

M. Mathieu propose d'amender la résolution de l'hon. procureur-général de manière à y ajouter le mot "maintenant."

Le sous-amendement de M. Mathieu est adopté par la votation suivante :

POUR :—MM. Allyn, Angers, Baker, Champagne, Chapleau, Charlebois, Chauveau, Church, Dunham, Dupont, Fortin (Gaspé), Fradette, Garneau, Gauthier, Houde (Maskinongé), Houde (Nicolet), Kennedy, Lacerte, Lalonde, Larochelle, Larue, Lavallée, LeCavalier, Loranger, Martin, Mathieu, McGavran, O'Gilvie, Peltier, Picard, Price, Robertson, Sawyer, Tarte, Thornton, Turcotte, Verreault—37.

CONTRE :—MM. Bachand, Bellingham, Bisson, Cameron, Chauveau, Daigle, DeBeaujeu, Dumont, Fortin (Montmagny), Joly, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Marchand, Mollereau, Paquet, Préfontaine, Rinfret dit Malouin, Robert, Shelyn, St. Cyr, Sylvestre, Watts—23.

Le projet de M. Préfontaine est repoussé par une majorité de 15.

EUROPE

Les tergiversations de l'Angleterre ont amené les tergiversations de la Turquie.

"Ah! dit le Turc aux Anglais, vous nous avez fourrés dans cette guerre en nous promettant de nous secourir. Puis, lorsque nous avons été engagés, vous avez froidement laissé égorger nos soldats et démantibuler nos forteresses.

"Eh bien! l'occupation de Constantinople par les Russes est aussi nuisible à vos intérêts qu'aux nôtres : Vlan! donnons Constantinople aux Russes; Gallipoli ferme l'entrée de la mer de Marmora à vos vaisseaux : vli, vlian! livrons Gallipoli à la Russie. Mieux vaut un ennemi déclaré qu'un ami déloyal."

Voilà la nouvelle phase sous laquelle les dernières dépêches nous montrent la question d'Orient. A-B. LONGPRÉ.

LA FAMINE AU BRÉSIL

Détails horribles extraits d'une correspondance :

Dans la seule province de Ceará, 400,000 malheureux sont condamnés à mourir d'une mort horrible : la faim!... Cela semble impossible, n'est-ce pas? Mourir de faim! Et pourtant dans quelques jours ce sera un fait accompli!—Et puis voilà!

La plus grande partie de la population de cette province a émigré vers le littoral, où on peut la secourir à temps; mais on calcule qu'il reste dans l'intérieur, à 150 lieues, environ 400,000 personnes. Or, avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de leur porter secours. En effet, comment franchir une étendue de 150 lieues par un soleil brûlant, sans un brin d'herbe, sans une goutte d'eau, où tout est brûlé, où les chemins sont couverts de cadavres d'hommes et d'animaux en putréfaction! Une lettre adressée à un journal de Rio donne, entre autres, ce détail horrible : "... plus même d'oiseaux de proie pour déchiqueter les cadavres!..."

Jugez de la désolation à laquelle est réduite cette malheureuse province de Ceará. Aussi, dans ce moment on ne s'occupe que de la population qui a pu échapper et qui encombre les villes et villages du littoral.

Notez que ce sont des nouvelles officielles que je vous donne là.

Dans les villes, la situation, sans être aussi désespérée, est du moins très-critique. Dans certaines localités, on ne vend plus que de la mauvaise farine à des prix exorbitants, et encore ne vend-on qu'un demi-litre à chaque personne et par jour... et bientôt elle manquera aussi... Espérons que là du moins on arrivera à temps.

Beaucoup de colons arrivent de l'intérieur, qui ne se sont nourris depuis plusieurs semaines que de racines sauvages, dont quelques-unes très-nuisibles. Parmi ces racines, il en est une surtout qui occasionne une maladie terrible : le gonflement du corps (une espèce d'éléphantisme) et des déchirures dans la bouche, le déchaussement des dents comme dans le scorbut; on l'appelle ici vulgairement macumau (macumau pour uns des naturalistes); aussi les hôpitaux et les ambulances sont-ils encombrés par ces malheureux qui meurent presque tous au bout de quelques jours de souffrances horribles.

Permettez-moi de vous traduire quelques passages d'une lettre écrite par le vicaire de Quixará (paroisse du Ceará) :

"... Ci-joint la liste de tous ceux qui sont morts de faim dans ma paroisse, et qui a été dressée par le sacristain..."

"... Nous n'avons plus d'espoir qu'en Dieu; lui seul peut nous sauver!... Ceux qui ne meurent pas de faim, meurent bientôt pour avoir mangé des racines sauvages, et quelle mort!... mille fois plus horrible que la faim!..."

"... A l'instant, sort de chez moi une pauvre femme qui vient de voir mourir ses deux enfants; depuis plusieurs jours elle ne leur donnait plus que de l'eau et du sel... Elle-même ne tardera pas à succomber..."

"Une autre femme demande l'aumône pour son père, qui vient de tomber, épuisé par la faim, dans le lit desséché de la rivière."

"Un homme me présente ses cinq enfants, nus, maigres, tombant de faim; voilà deux jours qu'ils n'ont pas mangé un brin d'herbe!..."

"On m'a appelé dans une maison pour assister un mourant... quel horrible spectacle! Sur un immonde grabat, une femme nue, maigre, presque un squelette, se débat dans les affres de la mort : un petit enfant presque mort est accroché à ses mamelles tarées..."

"Au moment de finir cette lettre, une femme vient chez moi me présenter son enfant mourant de faim; elle même se soutient à peine. Une autre se jette à mes pieds en disant que ses enfants ne peuvent plus manger le cuir bouilli dont elle les nourrit depuis plusieurs jours... Tout cela dans la ville!"

"Assez, assez, mon Dieu, ayez pitié de nous..."

Les Italiens, cependant, continuent à arriver par centaines, par milliers; c'est une véritable rage. Et on annonce encore d'autres arrivages!...

Trois navires à vapeur italiens sont arrivés : la Clementina, avec 472 colons; le Colombo, avec 600; l'Italia, avec 300.

Tous ces émigrants arrivent munis de leurs instruments aratoires; ils sont conduits par leurs curés.

Petit dialogue :

—Tu l'aimes, dis!

—Peuh?...

—Alors avec son caractère brutal, violent, emporté...

—Oui, il est comme ça à la surface, mais...

—Les fonds sont bons.

PRIX PROPOSÉ.—La Société nationale des amis de l'enfance met au concours la question de prix suivante : "De l'allaitement artificiel des nouveau-nés."

La Société, ayant pour but de propager l'allaitement maternel, n'entend en aucune façon mettre en parallèle cette pratique, la seule recommandable à tous les points de vue, avec l'allaitement artificiel, qui ne peut trouver sa justification que dans les circonstances, malheureusement assez fréquentes, où l'allaitement naturel devient absolument impossible.

Sous cette réserve expresse, les concurrents auront à déterminer les règles qui doivent présider à l'application de l'allaitement artificiel, pour en obtenir les meilleurs résultats.

A cet effet, ils rechercheront, en s'appuyant sur les faits observés :

1o. Quel est l'aliment qu'il faut préférer selon l'âge de l'enfant : comment doivent être réglés les repas, etc. ;

2o. A l'aide de quel vase ou appareil l'aliment doit être administré ;

3o. Quelles sont les précautions de toute nature que comporte ce mode d'alimentation, de la part de la mère ou de la personne qui en tient lieu.

Les mémoires, écrits en français, doivent être adressés, francs de port, avant le 31 octobre 1878, au secrétaire perpétuel de la Société, M. le Dr. Alex. Mayer, boulevard Saint-Martin, 17, Paris.

Les membres du conseil d'administration sont seuls exclus du concours.

Les concurrents accompagneront leur envoi d'un pli cacheté, contenant leur nom et leur domicile, avec une devise qui sera répétée en tête de leur travail.

Le prix est de 300 francs.

Un mot charmant, et absolument historique d'un petit garçon de six ans.

Il dinait avec son grand-père et sa grand-mère, et, en mangeant sa soupe, il faisait ce vilain bruit qu'on produit quand on aspire un liquide avec trop de force.

—Fi! lui dit sa grand-mère; c'est vilain c om tout, ce que tu fais là; ce n'est pas d'un enfant bien élevé, et l'on ne doit pas faire ce bruit-là.

L'enfant la regarde un moment, puis, se levant de table, s'approche d'elle, et, après l'avoir embrassée on ne peut plus bruyamment, il lui dit de son air le plus mutin et le plus charmant :

—Et ce bruit-là, bonne maman, peut-on le faire ?

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 8 février 1878.

Table with 4 columns: FARINE, \$ c., \$ c. Rows include Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde, Sarrasin.

Table with 2 columns: GRAINS, \$ c. Rows include Blé par minot, Pois, Orge, Avoine, Sarrasin, Lin, Mil, Blé d'Inde.

Table with 2 columns: LÉGUMES, \$ c. Rows include Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par trease.

Table with 2 columns: LAITERIE, \$ c. Rows include Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

Table with 2 columns: VOLAILLES, \$ c. Rows include Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Canards au couple, Poules, Poulets.

Table with 2 columns: GIBIERS, \$ c. Rows include Canards (sauvages) par couple, Pleuviers par douzaine, Bécasses au couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Tourtes à la douzaine.

Table with 2 columns: VIANDES, \$ c. Rows include Bœuf à la livre, Lard, Mouton au quartier, Agneau, Lard frais par 100 livres, Bœuf par 100 livres, Lièvres.

Table with 2 columns: DIVERS, \$ c. Rows include Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Œufs frais à la douzaine, Haricots à la livre, Saïndoux par livre, Peaux à la livre.

Marché aux Bestiaux

Table with 2 columns: \$ c., \$ c. Rows include Bœuf, 1re qualité, Bœuf, 2me qualité, Vaches à lait, Vaches extra, Veaux, 1re qualité, Veaux, 2me qualité, Veaux, 3me qualité, Moutons, 1re qualité, Moutons, 2me qualité, Agneaux, 1re qualité, Agneaux, 2me qualité, Cochons, 1re qualité, Cochons, 2me qualité, Foin, 1re qualité, Foin, 2e qualité, Paille, 1re qualité, Paille, 2me qualité.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Échees à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 94 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; M. Lafrenière, J. L. P. P. O. Giroux, M. Toupin, S. Lafrenière, J. E. Giroux, Montréal; Z. Delaunais, H. M., Québec; A. C., Saint-Jean; L. O. P., Sherbrooke.

Solutions justes du problème No. 95 : MM. M. Lafrenière, J. E. Giroux, J. L. P. P., M. Toupin, S. Lafrenière, P. O. Giroux, Montréal; A. C., Saint-Jean; L. O. P., Sherbrooke; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; Z. Delaunais, H. M., Québec.

C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe.—Reçu votre dernier envoi. Bien réussi. Merci.

Les N. E., Montréal.—Votre solution du problème No. 94 est bonne si les Noirs jouent : C 6e F ou C 7e C, mais s'ils jouent : P 3e D ! La clef du problème est : R 7e C, et non D 5e R. Voyez plus bas la solution.

J. W. Shaw, Montréal.—Nous publierons avec plaisir le problème de M. Cook que vous avez bien voulu nous adresser. C'est encore une autre curiosité en fait de problèmes. Merci.

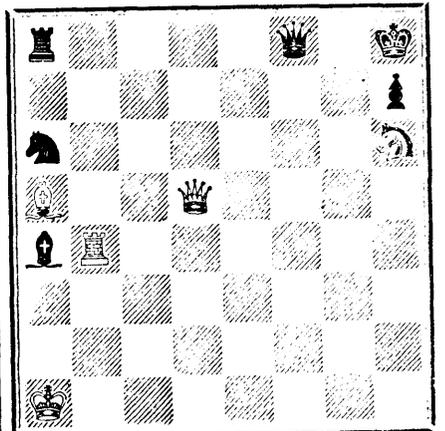
N. P. Sorel.—Dans votre solution du problème No. 89, que nous n'avons plus sous les yeux, c'était le second coup, autant que nous nous rappelons, qui n'était pas correct.

Nous donnons aujourd'hui une fin de partie d'échees qui, nous n'en doutons pas, sera très utile à plus d'un amateur. Par cette partie, on pourra voir qu'un Roi avec un Pion, contre le Roi adverse, fait partie remise, lorsque celui qui n'a que le Roi joue bien. Nous la devons à l'obligeance d'un ami qui a bien voulu mettre à notre disposition un ancien traité d'échees du célèbre joueur Philidor, imprimé à Londres en 1777.

PROBLÈME No. 98.

Composé par M. GEORGES GUAY, Québec.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 94

Blancs. Noirs.

1 R 7e C 1 C joue.

2 C fait échec et mat.

PROBLÈME No. 99.

Composé par M. SAUNDERSON, âgé de 12 ans, Montréal.

Blancs. Noirs.

1 R 3e D 1 R 3e R

2 F 3e F D 2 F 3e F D

3 C 4e C D 3 C 4e C D

4 C 7e R 4 C 7e R

5 P 4e T D, 4e F R, 6e C R, 6e F D.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 95.

Blancs. Noirs.

1 F 2e T D 1 D pr. F (A)

2 D pr. D, échec et mat. (A)

2 C 5e R, échec et mat. (B)

2 C 2e D, échec et mat. (C)

2 D pr. P, échec et mat. (D)

2 D pr. F, échec et mat. (D)

22ÈME PARTIE

Partie remise d'un Pion seul, ou bien gagnée, si celui qui n'a que le Roi ne joue pas exactement. Situation des pièces :

Blancs. Noirs.

1 R 4e F R 1 R 3e F R

2 P 5e F R

Blancs. Noirs.

1 R 4e R 1 R 2e F (a)

2 R 5e R 2 R 2e R

3 P 6e F, échec 3 R 2e F

4 R 5e F 4 R 1er F (b)

5 R 6e F (e) 5 R 1er R (c)

6 R 5e F 6 R 2e F (d)

7 R 5e C 7 R 1er F

8 R 6e C 8 R 1er F

9 P 7e F, échec 9 R 1er F

10 Le Roi est obligé d'abandonner le Pion.

NOTES.

(a) Il faut toujours retirer le Roi en face du Pion de l'adversaire, pour pouvoir opposer son Roi au sien.

(b) S'il avait retiré son Roi à sa case, ou à la case du cavalier, il aurait perdu la partie. (Voir le no. 90.)

(c) Si vous poussiez votre Pion dans la position actuelle, vous ne pourriez pas le soutenir sans faire pat.

(d) La défense consiste à opposer son Roi au vôtre; car si, au contraire, vous pouviez opposer votre Roi au sien, vous gagneriez la partie.

(e) Il retire toujours son Roi en face de votre Pion, ce qui décide entièrement le forfait.

(Même partie, renvoi sur le 4ème coup des Noirs.)

4 R 5e F 4 R 1er R ou 1er C

5 R 6e R 5 R 1er F

6 P 7e F 6 R 2e C

7 R 7e R et gagne.

On peut voir, par cet exemple, que le défenseur doit toujours retirer son Roi en face du Pion de son adversaire.

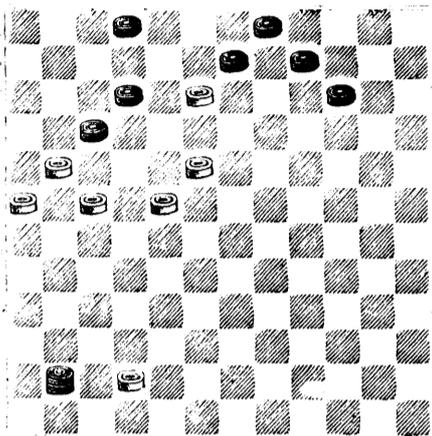
"PUBLIC HEALTH MAGAZINE"

Geo. A. Baynes, M.D. etc. rédacteur. dit: Nous avons fait usage du PHOSFOZONE dans des cas convenables avec un succès marqué, et les résultats obtenus nous ont tellement satisfait, que nous le prescrivons aujourd'hui constamment...

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 112 NOIRS



BLANCS Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 110. Table with columns for Les Blancs jouent and Les Noirs jouent, showing moves like 62-36, 36-22, etc.

Solutions justes du Problème No. 110

- Sainte-Cunégonde: Alex. Lacroix. Québec: N. Langlois, J. Lemieux. Montréal: P. A. Suard et Félix Black. North Brookfield, Mass.: D. Pauzé. Félix Black, Montréal.—De nouveaux détails dans le prochain numéro.

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique.

Donné en prime à ses abonnés, cette année

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

S. E. Mgr. CONROY, DELEGUE APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagation pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à la Boîte 1948, Bureau de Poste, Montréal.

FAITES USAGE

SIROP EXPECTORANT,

DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER. Vendre chez tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centims. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AUX DAMES. BEAUTE de la Peau, Blancheur et éclat du teint obtenus et entretenus par le Lait de Polles par L'ACA DEMIE DE MEDECINE, prouve que son emploi est non-seulement sans danger, mais éminemment hygiénique.

DEPOTS:—A. DELAT, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS.



ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé.

- G. Lussier, M. D., P. E. Picault, M. D., H. Trudel, J. G. Bibaud, J. F. Painchaud, H. Pelletier, J. L. Leprohon, E. Robillard, C. Riard, R. Gariépy, J. A. Crevier, M. Ethier, Jos. Gagnon, M. Meunier, 8-20-32-118



Chemin de fer Canadien du Pacifique.

Soumissions pour Grader, Ponts Poser les lisses, etc.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour le chemin de fer du Pacifique," seront reçues jusqu'à midi de VENDREDI, le 1er jour de MARS prochain, pour les travaux nécessaires au parachèvement de cette partie de la Branche de Pembina; le Chemin de fer Canadien du Pacifique, qui s'étend de puis la station de Saint-Houfface vers le sud jusqu'à la frontière internationale à Emerson, une distance de 60 milles.

Pour les plans, les spécifications, les quantités, les formules de soumissions et autre information, s'adresser au Bureau de l'Ingénieur-en-chef, Ottawa, et au Bureau de l'Ingénieur du District, Winnipeg.

Les entrepreneurs sont avertis que nulle soumission ne sera prise en considération, à moins qu'elle ne soit faite conformément aux formules imprimées, et dans le cas de raison sociale—qu'elles ne soient accompagnées de la signatures et indiquent l'occupation et la résidence de chaque membre d'icelles.

Pour la due exécution du contrat, un dépôt en valeurs de cinq pour cent du montant entier du contrat sera requis.

La soumission doit être accompagnée de la signature de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance, qui consent à se porter cautions pour l'accomplissement fidèle de ces conditions aussi bien que de l'exécution convenable des travaux compris dans le contrat.

Ce Département ne s'oblige pas, toutefois, d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 7 février 1878. 9-7-3-172.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge et vous y trouverez un assortiment complet de toutes les pièces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis.

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE,

A l'Enseigne du Chapeau Rouge.

8-15-54-10

PLUS DE CHEVEUX BLANCS! L'EAU du Dr. HOLTZ ramène les cheveux à leur couleur naturelle, sans causer aucune douleur de tête, ni RAPIDE ET CERTAIN.

DEPOTS:—A. DELAT, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

Le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur sa place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il est heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-113



ECOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUEBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation de la Société des Marchands-Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au 1er août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; le manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur circumpolaire; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute mer; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du Diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments et route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de ceux qui les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIEME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les loiles tempêtes, etc., etc.

TROISIEME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui au font payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et le progrès des élèves, et aussi le nombre de candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leur examen devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre.

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec

9-4-52-162

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 20,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



Fortifiant et fébrifuge, très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises névroses intermittentes ou anciennes, etc. Paris, 23, rue Drouot, et les pharmacies.

DEPOTS:—A. DELAT, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable en quatre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS

8-11-52-98.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 60 pages 8vo.—impression de luxe—broché...\$1.00 même par la poste...\$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPIES les livres ou autres publications, de format agrandi ou apertisé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par l'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DES LITHOGRAPHE BURLAND-DESBARATS.